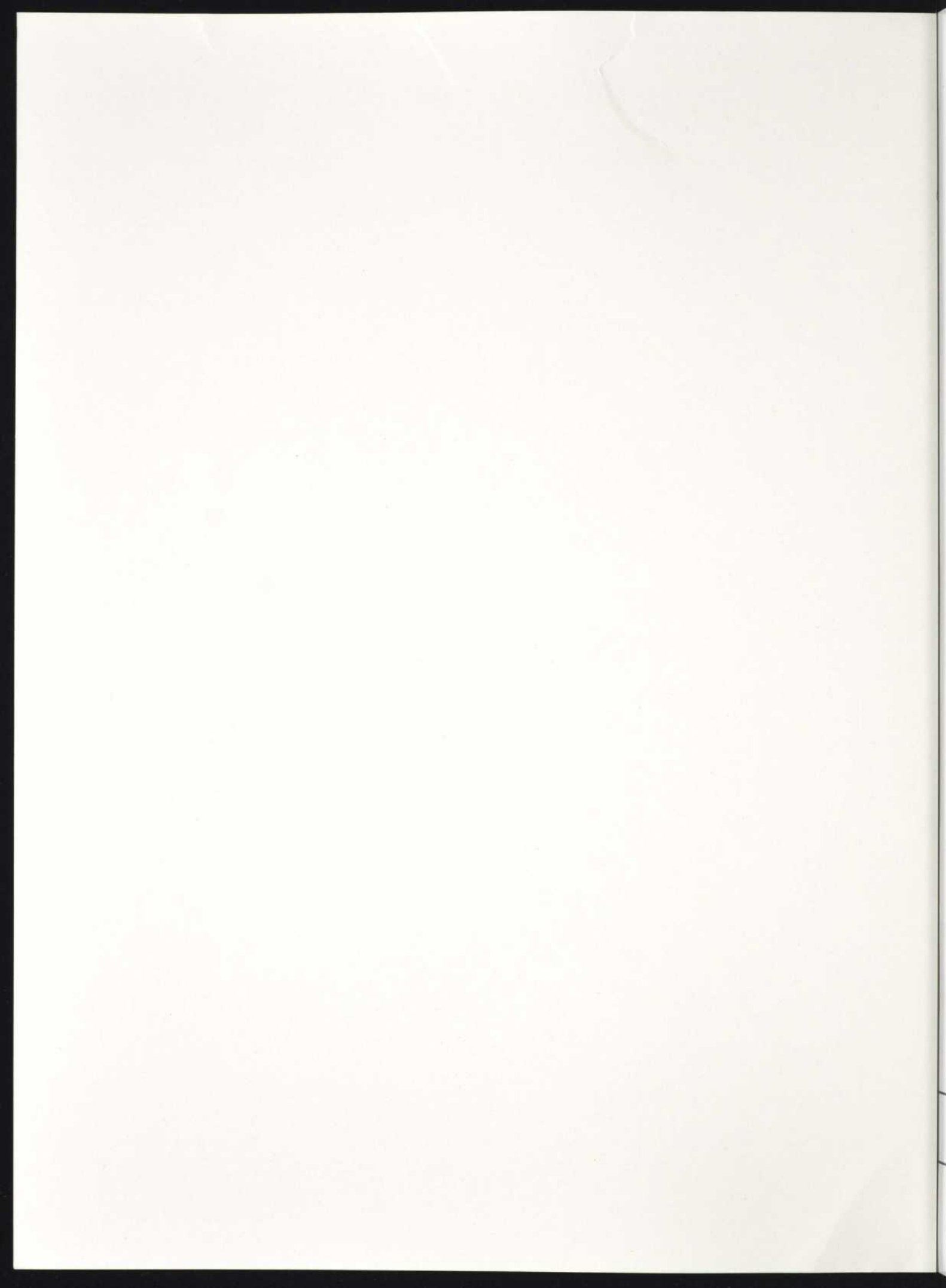


OFF
A32A74
A1/1990
CON

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1989-1990

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Québec 



RAPPORT D'ACTIVITÉS 1989-1990

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

Les Archives nationales du Québec,
conseil et soutien à la gestion
des ministères et organismes gouvernementaux

1. Un double mandat : conseiller et gérer 7
2. Les ressources 8

DEUXIÈME PARTIE

Deuxième partie

1. Les politiques 11
 - 1.1 Politique de gestion des documents actifs du gouvernement 11
 - 1.2 Politique de gestion des documents semi-actifs 12
 - 1.3 Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics 13
 - 1.4 Politique sur les archives privées 14
2. Les normes et procédures archivistiques 15
3. L'interlocuteur et la durabilité 16
4. Les archives provinciales 17
5. Le redoublement du Centre d'archives de Montréal 18
6. Le 31^e Comité parlementaire des Archives 19

ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

RAPPORT D'ACTIVITÉS
1989-1990

Cette publication a été réalisée
par la Direction des communications.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN : 2-550-21474-9
ISSN : 0842-2478
© Gouvernement du Québec, 1991

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

PREMIÈRE PARTIE

Les Archives nationales du Québec,
conseil et soutien à la gestion
des ministères et organismes gouvernementaux

- | | |
|---|---|
| 1. Un double mandat : conseiller et gérer | 7 |
| 2. Les ressources | 8 |

DEUXIÈME PARTIE

Dossiers majeurs

- | | |
|---|----|
| 1. Les politiques | 11 |
| 1.1 Politique de gestion des documents actifs du gouvernement | 11 |
| 1.2 Politique de gestion des documents semi-actifs
du gouvernement | 12 |
| 1.3 Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics | 13 |
| 1.4 Politique sur les archives privées | 13 |
| 2. Les normes et procédures archivistiques | 15 |
| 3. L'informatique et la bureautique | 15 |
| 4. Les archives judiciaires | 16 |
| 5. Le relogement du Centre d'archives de Montréal | 17 |
| 6. Le XII ^e Congrès international des Archives, Montréal, 1992 | 17 |

TROISIÈME PARTIE

Les activités courantes

1. Les calendriers de conservation	21
2. SAPHIR et la bureautique aux Archives nationales du Québec	22
3. La recherche et l'information sur les lois applicables aux archives	24
4. La micrographie	25
5. La généalogie	25
6. La gestion des documents administratifs	26
7. La quantité d'archives acquises en 1989-1990 et le total conservé	27
8. La restauration	28
9. La communication et la diffusion	28
10. Le programme d'aide financière	29
11. Le perfectionnement du personnel et la participation à des rencontres professionnelles	29
12. Les stages aux Archives nationales du Québec	30
13. L'Association internationale des Archives francophones (A.I.A.F.)	31
14. La coopération avec les Archives nationales d'Algérie	32
15. La coopération avec la New York State Archives and Records Administration (SARA)	32

QUATRIÈME PARTIE

Dans les régions

RÉGION 01

Le Centre d'archives du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine (RIMOUSKI)	35
---	----

RÉGION 02	
Le Centre d'archives du Saguenay — Lac-Saint-Jean (CHICOUTIMI) -----	36
RÉGION 03	
Le Centre d'archives de Québec et de Chaudière-Appalaches et le Centre de documents semi-actifs du gouvernement (C.D.S.A.) (QUÉBEC) -----	39
RÉGION 04	
Le Centre d'archives de la Mauricie — Bois-Francs (TROIS-RIVIÈRES) -----	44
RÉGION 05	
Le Centre d'archives de l'Estrie (SHERBROOKE) -----	47
RÉGION 06	
Le Centre d'archives de Montréal centre, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie (MONTRÉAL) -----	49
RÉGION 07	
Le Centre d'archives de l'Outaouais (HULL) -----	54
RÉGION 08	
Le Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec (ROUYN-NORANDA) -----	55
RÉGION 09	
Le Centre d'archives de la Côte-Nord (SEPT-ÎLES) -----	57

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Répartition de l'effectif permanent et des ressources financières autres que la rémunération — —	63
Tableau 2 :	Organigramme des Archives nationales du Québec — —	64
Tableau 3 :	Nombre de calendriers de conservation prévus, reçus et approuvés par chaque centre d'archives des A.N.Q., au 31 mars 1990 — — — — —	65
Tableau 4 :	Quantité d'archives acquises en 1989-1990 exprimée en mètres linéaires : m l.; en heures : h; en pièces : p.; en bobines : b. — — — — —	66
Tableau 5 :	Quantité d'archives conservées aux A.N.Q. au 31 mars 1990 exprimée en mètres linéaires : m l.; en heures : h; en pièces : p.; en bobines : b. — — —	68
Tableau 6 :	Communication et diffusion des documents — — — — —	70
Tableau 7 :	Stages aux Archives nationales du Québec en 1989-1990 — — — — —	71

ANNEXE

Liste des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1989-1990 — — — — —	75
---	----

INTRODUCTION

Dans tout champ d'activité, une démarche de quelque importance est bien mal assurée, voire périlleuse, si elle est entreprise dans l'ignorance ou la connaissance erronée du passé. L'actualité nous rappelle constamment et parfois brutalement cette exigence de la conduite des affaires.

Nos actions, nos travaux doivent s'appuyer sur des informations fiables et pertinentes. La tâche des services d'archives consiste à gérer les documents de manière à toujours pouvoir rendre accessible à qui en a besoin une information juste, rapide, ramenée à l'essentiel. Peut-être devrions-nous imprimer sur chaque boîte de telles archives l'avertissement suivant : «l'intelligence des faits croît avec l'usage».

De plus en plus de gens comprennent la valeur des archives et les exploitent de multiples façons. C'est pourquoi, aux Archives nationales du Québec, la fréquentation des Centres et la consultation des documents augmentent régulièrement d'année en année.

Il y a près de 10 ans, les Archives nationales du Québec complétaient l'établissement des 9 Centres d'archives de leur réseau. Pourtant l'aménagement de certains d'entre eux dont celui, très important, de Montréal, est déjà devenu inadéquat. Jugé essentiel, le relogement du Centre d'archives de Montréal, entre autres, figure en tête des préoccupations majeures des A.N.Q.

Parallèlement, nous avons entrepris la modernisation de la législation archivistique du Québec, la Loi sur les archives étant finalement adoptée en 1983.

Les méthodes préconisées par la nouvelle loi, notamment pour la gestion des archives publiques, ont été accueillies favorablement par ceux qu'elles concernaient, si bien qu'aujourd'hui, près de 80 % des ministères et des organismes publics ont élaboré un calendrier de conservation de leurs documents et l'ont fait approuver

par les A.N.Q. Des mesures sont maintenant à l'étude pour faciliter l'application de ces calendriers de conservation et pour en évaluer l'efficacité.

D'autre part, la politique sur les archives privées, très attendue et longuement discutée au cours de l'année, ainsi que le projet de règlement sur l'agrément de services d'archives privées, sont prêts à être adoptés. Ils seront accompagnés d'un programme d'aide destiné à faciliter le fonctionnement des centres agréés qui auront besoin de soutien financier. La conservation et la mise en valeur des archives privées représentent un enjeu de taille et un défi que les A.N.Q. entendent relever avec succès au moyen de la concertation et de la collaboration entre les intervenants des secteurs public et privé.

L'ensemble des archives témoigne de l'évolution des organismes et collectivités qui les ont produites. Nos archives récentes et anciennes, publiques et privées, nous permettent de prendre un certain recul afin de mieux dégager les perspectives de notre avenir. Pour utiliser une image forte, disons qu'elles offrent à la société ce que le télescope satellite Hubble promet à la terre : une meilleure idée de nos origines, de notre parcours et de la direction que nous prenons.

La perception globale des archives et les formules utilisées pour leur conservation se répandent de plus en plus à l'échelle internationale où les institutions d'archives se rapprochent graduellement les unes des autres. Ainsi, de concert avec les Archives nationales de plusieurs pays de langue française, les A.N.Q. ont participé activement en 1989 à la fondation de l'Association internationale des Archives francophones (A.I.A.F.). D'autre part, de nouveaux échanges, notamment avec la France, l'Algérie et les Archives de l'État de New York, ont ouvert la voie à une coopération fructueuse des A.N.Q. avec l'extérieur.

Les Archives nationales du Québec comptent partager leur expérience et en même temps bénéficier de celle des autres, tant à l'échelle nationale qu'internationale. C'est bien dans cet esprit qu'elles collaborent étroitement avec leurs divers partenaires à l'organisation du XII^e Congrès international des Archives qui aura lieu à Montréal en 1992.

À l'aube des années 1990, le défi des archives et de l'information n'appartient pas exclusivement aux institutions nationales. C'est celui de tous les organismes qui composent notre société d'information. Les A.N.Q., en poursuivant méthodiquement leur action concertée, sont confiantes que la société québécoise pourra tirer pleinement profit de sa mémoire collective à mesure que nous approchons, avec les autres peuples du monde, du 3^e millénaire.

Le conservateur,



Robert Garon

PREMIÈRE PARTIE

Les Archives nationales du Québec,
conseil et soutien à la gestion des
ministères et organismes gouvernementaux

Le Comité de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a été créé en 1945, à la suite de la conférence internationale sur l'éducation, la science et la culture, qui s'est tenue à Londres en 1945. Le Comité a pour but de promouvoir la coopération internationale dans ces domaines et de contribuer à la paix et à la compréhension mutuelle entre les peuples.


Robert Gann

Le Comité a été créé en 1945, à la suite de la conférence internationale sur l'éducation, la science et la culture, qui s'est tenue à Londres en 1945. Le Comité a pour but de promouvoir la coopération internationale dans ces domaines et de contribuer à la paix et à la compréhension mutuelle entre les peuples.

Le Comité a été créé en 1945, à la suite de la conférence internationale sur l'éducation, la science et la culture, qui s'est tenue à Londres en 1945. Le Comité a pour but de promouvoir la coopération internationale dans ces domaines et de contribuer à la paix et à la compréhension mutuelle entre les peuples.

Le Comité a été créé en 1945, à la suite de la conférence internationale sur l'éducation, la science et la culture, qui s'est tenue à Londres en 1945. Le Comité a pour but de promouvoir la coopération internationale dans ces domaines et de contribuer à la paix et à la compréhension mutuelle entre les peuples.

1. UN DOUBLE MANDAT : CONSEILLER ET GÉRER

Contrairement à la majorité des services gouvernementaux, les Archives nationales du Québec élaborent les services qu'elles offrent à certaines catégories d'organismes et gèrent aussi des biens appartenant à l'État.

Les Archives ont en effet, depuis leur création en 1920, la responsabilité de conserver, mettre en valeur et faire connaître les documents historiques appartenant au gouvernement du Québec.

Aujourd'hui, plus de 25 kilomètres de documents datés et des millions d'autres inédits de l'histoire attendent les chercheurs dans l'un ou l'autre de nos 9 centres régionaux d'archives. Produits ou reçus, au fil des ans — au fil des siècles —, par le gouvernement ou ses agents, de même que par l'appareil judiciaire, les organismes publics ou privés, les familles ou les individus, ils témoignent d'une vaste partie de notre patrimoine national.

Dans le cadre de leur mandat, les A.N.Q. doivent donc conseiller les organismes publics et privés et les aider à mieux gérer leurs archives. Elles ont aussi la responsabilité de conseiller les ministères, les organismes gouvernementaux et les individus dans le gestion de leurs documents.

PREMIÈRE PARTIE

Les Archives nationales du Québec, conseil et soutien à la gestion des ministères et organismes gouvernementaux

alléger ainsi leur gestion. Plus de 3 000 organismes ont, à ce jour, reçu la collaboration des Archives à cette fin.

L'Inspection sociale doit également favoriser la conservation et l'accès des archives privées. Elle en conserve elle-même plus que tout autre organisme au Québec. Chaque année, elle contribue financièrement à la réalisation d'une quarantaine de projets de mise en valeur ou de diffusion de fonds d'archives. À

PREMIÈRE PARTIE

Les Archives nationales du Québec,
conseil et soutien à la gestion des
ministères et organismes gouvernementaux

1. UN DOUBLE MANDAT : CONSEILLER ET GÉRER

Contrairement à la majorité des services gouvernementaux, les Archives nationales du Québec élaborent les services qu'elles offrent à certaines catégories d'organismes et gèrent aussi des biens appartenant à l'État.

Les Archives ont en effet, depuis leur création en 1920, la responsabilité de conserver, mettre en valeur et faire connaître les documents historiques appartenant au gouvernement du Québec.

Aujourd'hui, plus de 25 kilomètres de documents écrits et des millions d'autres témoignages de l'histoire attendent les chercheurs dans l'un ou l'autre de nos 9 centres régionaux d'archives. Produits ou reçus, au fil des ans — au fil des siècles —, par le gouvernement ou ses agents, de même que par l'appareil judiciaire, les organismes publics ou privés, les familles ou les individus, ils témoignent d'une vaste partie de notre patrimoine national.

Dans le cadre de leur mandat, les A.N.Q. doivent donc conseiller les organismes publics et privés et les aider à mieux gérer leurs archives. Elles ont aussi la responsabilité de conseiller les ministères, les organismes gouvernementaux et les tribunaux dans la gestion de leurs documents actifs, de les seconder dans la gestion de leurs documents semi-actifs et de conserver ceux classés comme inactifs. Elles doivent indiquer aux établissements de santé et de services sociaux, aux organismes scolaires et municipaux, les documents qu'ils doivent conserver pour la postérité. Les A.N.Q. leur facilitent ainsi l'élimination des documents inutiles, qui constituent l'immense majorité de leurs dossiers, allégeant ainsi leur gestion. Plus de 3 000 organismes ont, à ce jour, requis la collaboration des Archives à cette fin.

L'Institution nationale doit également favoriser la conservation et l'utilisation des archives privées. Elle en conserve elle-même plus que tout autre organisme au Québec. Chaque année, elle contribue financièrement à la réalisation d'une quarantaine de projets de mise en valeur ou de diffusion de fonds d'archives. À

l'échelle de chaque région, elle assure la concertation de tous les organismes voués à la protection de ce patrimoine et apporte un soutien particulier à ceux qui conservent des archives de grande valeur ou qui occupent une position importante dans le réseau des services d'archives du Québec.

Les Archives nationales du Québec sont de plus en plus conscientes du rôle majeur joué par les organismes privés et publics — en particulier les villes et les universités — dans la gestion des archives privées. C'est pourquoi elles consacreront, au cours des prochaines années, des efforts importants en vue d'appuyer tous ces acteurs de premier plan.

2. LES RESSOURCES

Afin de remplir leur mandat, les Archives nationales du Québec misent sur leurs ressources humaines. En 1989-1990, l'effectif des A.N.Q. a été porté à 135 employés permanents. Grâce à eux et à l'appui du personnel temporaire, dont la durée de travail est évaluée à 136,5 mois-personnes, l'Institution nationale a pu encore mener à bien de nombreux dossiers au cours de l'exercice.

En 1989-1990, le budget total des A.N.Q. s'établissait à 6 154 400 \$; la somme de 4 901 100 \$ a été affectée à la rémunération du personnel, tandis que 1 027 500 \$ a servi aux activités. Des tableaux en fin de rapport indiquent la répartition du personnel permanent par unité administrative et le budget, autre que la rémunération, pour chacune des unités. D'autres tableaux statistiques fournissent aussi des informations complémentaires concernant les calendriers de conservation, l'acquisition d'archives, la quantité d'archives conservée dans chacun des centres ainsi que des données sur la communication et la diffusion des documents, le nombre et la durée des stages effectués aux Archives nationales du Québec. Finalement, le lecteur y trouvera l'organigramme des A.N.Q. et une liste détaillée des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1989-1990.

1. LES POLITIQUES

La Loi sur les Archives, approuvée en 1983, prévoyait l'adoption par le gouvernement de politiques sur la gestion des documents écrits, la gestion des documents semi-écrits, la gestion des documents oraux et la gestion des archives privées. Les deux premières politiques ont été adoptées par le gouvernement en 1985 et 1986. Celle sur la gestion des archives privées l'a été en 1989. Enfin, la politique sur la gestion des documents oraux a été proposée au cours de la dernière année. Elle devrait être approuvée par le ministre des Affaires culturelles en 1990-1991.

1.1 Politique de gestion des documents écrits du gouvernement

En 1989-1990, l'approbation des calendriers de conservation est devenue l'activité dominante dans le domaine de la politique de gestion des documents écrits du gouvernement. Au cours de l'exercice, 33 nouveaux calendriers gouvernementaux ont reçu leur accord d'approbation.

Ainsi, au 31 mars 1990, des 144 ministères et organismes qui avaient demandé un calendrier de conservation de leurs documents, 714 l'avaient fait. De ce total, 96 étaient approuvés.

DEUXIÈME PARTIE

Dossiers majeurs
Au cours de l'exercice, le personnel des A.N. s'est consacré à des projets de développement. La *guide d'élaboration et de présentation d'un calendrier de conservation pour le secteur gouvernemental* ainsi que la *guide d'application d'un calendrier de conservation des documents* en sont des résultats concrets. Le travail s'est également poursuivi du côté de la description des documents informatiques et les résultats apparaîtront en 1990-1991.

Le rôle de l'État est de garantir le développement de tous les organismes
qui ont pour but de servir l'intérêt public et de promouvoir le bien-être
général de la population. Le rôle de l'État est de garantir le bien-être
général de la population.

Le rôle de l'État est de garantir le développement de tous les organismes
qui ont pour but de servir l'intérêt public et de promouvoir le bien-être
général de la population. Le rôle de l'État est de garantir le bien-être
général de la population.

CONCLUSION

Le rôle de l'État est de garantir le développement de tous les organismes
qui ont pour but de servir l'intérêt public et de promouvoir le bien-être
général de la population. Le rôle de l'État est de garantir le bien-être
général de la population.

ANNEXE

Le rôle de l'État est de garantir le développement de tous les organismes
qui ont pour but de servir l'intérêt public et de promouvoir le bien-être
général de la population. Le rôle de l'État est de garantir le bien-être
général de la population.

1. LES POLITIQUES

La Loi sur les Archives, approuvée en 1983, prévoyait l'adoption par le gouvernement de politiques sur la gestion des documents actifs, la gestion des documents semi-actifs, la gestion des documents inactifs et la gestion des archives privées. Les deux premières politiques ont été adoptées par le gouvernement en 1985 et 1988. Celle sur la gestion des archives privées l'a été en 1989. Enfin, la politique sur la gestion des documents inactifs a été proposée au cours de la dernière année. Elle devrait être approuvée par la ministre des Affaires culturelles en 1990-1991.

1.1 Politique de gestion des documents actifs du gouvernement

En 1989-1990, l'approbation des calendriers de conservation est encore demeurée l'activité dominante dans le domaine de la politique de gestion des documents actifs du gouvernement. Au cours de l'exercice, 35 nouveaux calendriers gouvernementaux ont reçu leur sceau d'approbation.

Ainsi, au 31 mars 1990, des 144 ministères et organismes qui devaient déposer un calendrier de conservation de leurs documents, 114 l'avaient fait. De ceux-là, 96 étaient approuvés.

Au cours de l'exercice, le personnel des A.N.Q. a consacré beaucoup de soins et d'attention à des projets de développement. *Le guide d'élaboration et de présentation d'un calendrier de conservation pour le secteur gouvernemental* ainsi que *Le guide d'application d'un calendrier de conservation des documents* en sont des résultats concrets. Le travail s'est également poursuivi du côté de la description des documents informatiques et les résultats apparaîtront en 1990-1991.

1.2 Politique de gestion des documents semi-actifs du gouvernement

En 1989-1990, une enquête a été effectuée dans la région de Montréal auprès des ministères et organismes gouvernementaux. Cette enquête avait pour but de connaître l'état de la conservation de leurs documents semi-actifs ainsi que leurs besoins concernant la création d'un centre de service analogue à celui géré par les A.N.Q. dans la région de Québec. L'équipe chargée de cette enquête est entrée en rapport avec tous les ministères et organismes gouvernementaux ayant un bureau dans la région métropolitaine. Les contacts se sont faits généralement par téléphone ou par écrit; par contre dans plusieurs cas, des entrevues sur place se sont avérées nécessaires.

Cette enquête auprès de 136 organismes a permis de constater qu'il y avait 50 000 m l. de documents semi-actifs dans la région de Montréal et qu'ils étaient entreposés dans des conditions extrêmement diverses et parfois même impropres à la conservation. Toujours selon l'enquête, 55 organismes se sont déclarés intéressés à utiliser éventuellement les services d'un centre spécialisé géré par les A.N.Q. Ces organismes possèdent 28 000 m l. de documents à entreposer, dont 10 000 m l. appartiennent au seul ministère de la Justice.

Le Centre de documents semi-actifs de la région de Québec, rue Dalton, à Sainte-Foy, a pour sa part poursuivi ses efforts avec la collaboration des ministères concernés pour que les boîtes de documents venues à échéance en 1987 ou avant soient traitées en priorité. Des 17 ministères ou organismes qui avaient fait l'objet en 1988 d'un embargo sur la réception de nouveaux documents semi-actifs, il n'en restait que 5, au 31 mars 1990, à subir encore cette mesure. Quelques données pour 1989-1990 montrent que le Centre a reçu 9 500 m l. de documents, qu'il en a détruit 11 000 m l. et que 275 m l. ont été versés aux archives parce que, dans les deux cas, ces documents avaient atteint les échéances prévues aux calendriers de conservation des documents des ministères respectifs.

1.3 Politique de gestion des documents inactifs des organismes publics

L'année 1989-1990 a été consacrée, presque totalement, à la préparation du projet de politique de gestion des documents inactifs ainsi qu'aux nombreuses consultations nécessaires à l'élaboration de ce projet. De nombreuses associations et fédérations ont en effet été consultées afin d'assurer une adhésion éventuelle de tous les secteurs concernés : organismes municipaux, secteur de l'éducation, secteur de la santé, Association des archivistes du Québec et Réseau des archives du Québec. Au 31 mars 1990, ce projet avait franchi toutes les étapes et il devrait faire l'objet d'une approbation ministérielle au cours de 1990-1991.

1.4 Politique sur les archives privées

Les archives, privées autant que publiques, constituent des documents essentiels à la connaissance et à la compréhension d'un peuple et de son histoire. Dans le domaine des archives privées, particulièrement, l'année qui se termine a été fructueuse. En effet, le 21 avril 1989, la ministre des Affaires culturelles, madame Lise Bacon, approuvait la politique sur les archives privées qui précise le rôle et les responsabilités du gouvernement et par voie de conséquence ceux des Archives nationales du Québec dans ce domaine. Les A.N.Q. pouvaient donc mettre en place les mécanismes d'application de la Loi sur les archives.

La mise en œuvre de cette politique repose sur un certain nombre de moyens d'action dont l'agrément de services d'archives privées. Le 16 août 1989, la *Gazette officielle* publiait le projet de règlement sur l'agrément d'un service d'archives privées qui devrait être adopté par le Conseil des ministres au début du prochain exercice.

Comme plusieurs secteurs culturels, le secteur des archives privées doit être soutenu financièrement dans la mesure où il vise à promouvoir la conservation et l'accessibilité des documents d'intérêt pour la collectivité. Un

programme d'aide financière aux services d'archives privées agréés a ainsi été créé et sous certaines conditions, les A.N.Q. accordent un soutien financier aux organismes agréés. Une grille de calcul a été établie afin de déterminer le montant des subventions qui seront versées aux demandeurs au cours de l'année 1990-1991.

La concertation régionale constitue le moyen privilégié pour la mise en œuvre de la politique sur les archives privées. Pour permettre aux Archives nationales du Québec et à tous leurs partenaires de bien jouer leur rôle, la concertation régionale a été amorcée dans 5 régions du Québec soit le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay — Lac-Saint-Jean, la Mauricie — Bois-Francs, l'Estrie et la Côte-Nord par la création de tables de coordination régionale.

Ces tables ont la responsabilité de faire l'inventaire du patrimoine archivistique et de partager, selon les intérêts et les ressources de chacun, les responsabilités d'acquisition, de traitement, de conservation et de diffusion de ce patrimoine. Les tables de coordination servent aussi d'intermédiaire entre la clientèle et les A.N.Q. En résumé, ces instances assurent à tous les citoyens du Québec une bonne gestion de leur patrimoine archivistique privé. Il est prévu que, dès l'année 1990-1991, toutes les régions du Québec soient dotées d'une telle instance de concertation régionale.

Finalement, et dans le but de mieux faire connaître cette nouvelle politique sur les archives privées, en collaboration avec la Direction des communications du Ministère, les Archives nationales du Québec ont préparé un dépliant qui en présente les points saillants et publié dans la revue *Archives* un article portant sur la politique, le règlement et le programme d'aide financière.

Toutes ces activités se sont ajoutées au programme d'aide au traitement des archives qui existe, quant à lui, depuis plusieurs années. Sous ce volet, la clientèle des A.N.Q. a bénéficié en 1989-1990 d'un soutien financier de

plus de 180 000 \$ (voir la troisième partie, section 10 et l'annexe du présent rapport présentant la liste des projets subventionnés).

2. LES NORMES ET PROCÉDURES ARCHIVISTIQUES

La diffusion, au début de l'exercice, d'une deuxième édition, entièrement révisée, du *Cahier des normes et procédures archivistiques* a suscité un très grand intérêt auprès de notre clientèle.

Cette édition, qui comprenait déjà 8 nouvelles normes en 1988-1989, a été enrichie par l'ajout de trois autres normes en 1989-1990, soit celles sur l'accessibilité aux documents, sur le plan général de classification des Archives nationales du Québec et sur le tri des documents télévisuels.

Ces nouvelles normes de même que les révisions apportées à certaines autres normes seront envoyées à ceux de nos clients qui possèdent déjà un cahier. Par ailleurs, elles seront intégrées dans un nouveau tirage du *Cahier*, qui sera disponible vers la fin de l'été.

3. L'INFORMATIQUE ET LA BUREAUTIQUE

L'analyse préliminaire du nouveau système informatique des Archives nationales du Québec a pris fin le 13 mars 1989. Le dossier a été déposé par la suite au Comité directeur informatique de notre Ministère. Le chapitre 5 («Les orientations technologiques») de cette étude a été expédié à la Direction de la planification des technologies du ministère des Communications. Une recommandation positive sur l'architecture technologique a été émise par cette direction le 10 juillet 1989, tandis qu'un cahier des charges pour l'acquisition d'équipements informatiques, logiciels et services techniques a été complété le 16 août. Ce cahier a ensuite été envoyé au ministère des Approvisionnements et Services en vue d'en obtenir l'évaluation et l'approbation.

Parallèlement à cette dernière opération, le rapport de l'analyse préliminaire a été acheminé au Secrétariat du Conseil du trésor qui autorisait les A.N.Q., le 1^{er} novembre 1989, à aller en appel d'offres public. Un comité de sélection a retenu la proposition de la firme Ducros, Meilleur et Roy inc. (D.M.R.) pour le développement et l'implantation du système informatique qui devront être terminés le 31 mars 1992.

4. LES ARCHIVES JUDICIAIRES

Les archives judiciaires du Québec portent sur plus de 300 ans d'activités relatives à la justice et à son administration. Cette riche documentation, d'environ 100 kilomètres linéaires, constitue une source importante de renseignements utiles, tant à l'appareil juridique qu'à la recherche dans de nombreux domaines. Le Comité interministériel sur les archives judiciaires, créé en 1987 et qui avait pour mandat d'étudier le dossier des archives judiciaires, a déposé son rapport officiel en septembre 1989. L'étude a été accueillie très positivement et le Bureau des sous-ministres (B.S.M.) en a accepté toutes les recommandations.

Par la suite, en février 1990, la ministre des Affaires culturelles demandait l'avis de la Commission des biens culturels sur ce rapport et sur l'ensemble de ses recommandations. Selon la Commission, le document présente de très grandes qualités et constitue un modèle du genre.

Le Comité interministériel ayant accompli son mandat, un nouveau comité conjoint a pris la relève. Ce dernier a entrepris l'analyse du document et a procédé à l'élaboration d'un plan d'action afin de mettre en pratique les recommandations que contenait le rapport. Les premières étapes de ce plan ont été franchies. En effet, les juges en chef des tribunaux judiciaires du Québec (la Cour d'appel, la Cour Supérieure, la Cour du Québec) ont entériné le rapport et endossé le calendrier de conservation qui en constitue l'annexe 1. Le ministère

de la Justice a donc pu soumettre ce calendrier officiellement aux Archives nationales du Québec qui, vu l'importance du dossier, ont demandé à la sous-ministre de l'approuver comme le prévoit la Loi sur les archives.

5. LE RELOGEMENT DU CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL

À la suite du mémoire portant sur les besoins d'espace des Archives nationales du Québec à Montréal, le ministère des Affaires culturelles a reçu, en janvier 1990, le certificat de conformité émis par le ministère des Approvisionnement et Services. Le certificat mentionne que la superficie nécessaire pour reloger le Centre devra tenir compte de son besoin d'expansion pour les 15 prochaines années.

6. LE XII^e CONGRÈS INTERNATIONAL DES ARCHIVES, MONTRÉAL, 1992

C'est à l'automne 1989 que le comité exécutif du Conseil international des Archives a adopté le programme de conférences plénières proposé pour le XII^e Congrès international.

Le congrès aura lieu au Palais des congrès de Montréal du 6 au 11 septembre 1992. Il portera sur la profession d'archiviste à l'ère de l'information. La conférence inaugurale sera prononcée par M. Jean-Louis Roy, secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.). Historien, professeur, auteur, M. Roy fut directeur du journal *Le Devoir* (1980-1986) et délégué général du Québec à Paris.

Les Archives nationales du Québec demeurent très actives dans l'organisation du congrès, en étroite collaboration avec tous leurs partenaires. Dans le secteur privé, le Mouvement Desjardins, où la gestion des archives est très développée, appuie le Congrès de façon particulièrement énergique.

La corporation mise sur pied par la Ville de Montréal pour les Célébrations du 350^e anniversaire de la ville (1642-1992) a agréé le XII^e Congrès international des Archives. Les événements agréés par la corporation feront partie de la programmation officielle des célébrations dont la corporation fera la promotion. Par ailleurs, l'UNESCO a aussi reconnu officiellement le XII^e Congrès international des Archives en tant qu'«Activité de la décennie mondiale sur le développement culturel».

TROISIÈME PARTIE

Vue d'ensemble des
activités courantes

Le présent ouvrage est publié par la Ville de Montréal pour les Comités de
l'UNESCO de la ville (1964-1992) à l'occasion du 20^e Congrès international
des Amérindiens. Les documents publiés par la commission locale de la pro-
gramme officielle des célébrations ont été préparés par le personnel
Par ailleurs, l'UNESCO reconnaît officiellement le 20^e Congrès interna-
tional des Amérindiens en tant qu'événement de la dimension mondiale sur le
développement culturel.

TROISIÈME PARTIE

Vue d'ensemble des
activités courantes

1. LES CALENDRIERS DE CONSERVATION

En décembre 1989 et tel que prévu, le seuil de 75 % d'approbation de l'ensemble des calendriers de conservation à approuver a été atteint. À peu de choses près, ce pourcentage représentait la limite de ce qui était réalisable rapidement. Depuis le 1^{er} décembre 1989, le rythme mensuel d'approbation a quelque peu ralenti et les calendriers qu'il reste à approuver sont complexes et demandent beaucoup d'attention. Le personnel affecté à cette tâche doit donc multiplier les rappels et les rencontres. Le tableau 3, en fin de rapport, indique, au 31 mars 1990, le nombre de calendriers de conservation prévus, reçus et approuvés par chaque centre des Archives nationales du Québec.

Au 31 mars 1990, les calendriers sous analyse, c'est-à-dire ceux qui ont été envoyés par les organismes et dont le contenu est encore en discussion, représentaient 5 % du total des calendriers reçus. Cette proportion cependant varie beaucoup d'un secteur à l'autre; elle est de 3,5 % dans le secteur municipal, qui représente 60 % du total; de 4,8 % dans le secteur de l'éducation, qui représente 12 % du total; de 9 % dans le secteur de la santé, qui représente 21 % du total et de 20 % dans le secteur gouvernemental, qui représente 4 % du nombre total des calendriers à approuver.

Cette situation indique clairement que les calendriers restant à approuver appartiennent, beaucoup plus que par le passé, à des catégories qui nécessitent un travail d'analyse qui s'avère majeur, dans certains cas. Les calendriers gouvernementaux, pour leur part, sont les plus volumineux et les plus complexes à analyser; à l'inverse, les calendriers les plus standardisés sont ceux du secteur municipal.

Durant le dernier exercice, 565 calendriers de conservation ont été approuvés par l'Institution nationale, à Québec, à Montréal et dans les autres régions. Par ailleurs, au 31 mars 1990, les calendriers approuvés étaient au nombre de 2 962, soit 78 % du total des calendriers à recevoir. La proportion des calendriers

approuvés par secteur se distribue comme suit : secteur municipal 81 %; secteur de l'éducation 72 %; secteur de la santé 73 % et secteur gouvernemental 67 %.

La phase initiale d'approbation des calendriers peut maintenant être considérée comme terminée. Ce travail a accaparé une importante partie des ressources des 9 centres d'archives au cours de la dernière année. Depuis cinq ans, soit de 1985 à 1990, près de 3 000 organismes se sont dotés d'un calendrier de conservation de leurs documents. L'état d'avancement de ce dossier permettra, dans le futur, au personnel des Archives nationales de se consacrer encore d'avantage à la mise en œuvre d'autres volets de la Loi sur les archives.

2. SAPHIR ET LA BUREAUTIQUE AUX ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

La Division de la gestion du système SAPHIR a mis à jour, en juin 1989 et en mars 1990, la banque de données. Par la suite, deux versions de microfiches COM et des index sur papier ont été produits. Les deux mises à jour ont nécessité 23 751 opérations, soit 13 301 additions, 7 486 modifications et 2 964 destructions de données. Le Division a également assuré la gestion quotidienne du système SAPHIR.

Durant l'exercice, le volume de la banque SAPHIR a progressé de façon considérable. Il y a eu une augmentation dans les domaines Fonds et collections, Séries, Instruments de recherche et Articles et sous-articles, 6 645 nouvelles entrées sont venues s'ajouter à la banque SAPHIR qui compte un total de 118 188 entrées au 31 mars 1990.

Au cours de l'année écoulée, la Division avait pour objectif, entre autres, de poursuivre la correction des anomalies, des erreurs de frappe et d'orthographe décelées dans la banque de données. En vue de la réalisation de cet objectif, une étudiante a été engagée dans le cadre d'un programme d'emploi d'été. Du 19 juin au 25 août, elle a travaillé sur la banque SAPHIR des régions de Québec et

de Montréal et a effectué 2 438 corrections. Par ailleurs, dans le but d'améliorer le contenu de la banque informatisée de description d'archives, une attention particulière a été portée à l'application de certaines normes relatives à la description d'archives, notamment celle touchant l'«Application du principe de respect des fonds».

En outre, la Division a continué d'offrir aux 9 centres du réseau un soutien technique afin de maximiser l'utilisation de la banque. C'est pourquoi le responsable de la gestion de SAPHIR a donné des ateliers de formation dans 4 des centres régionaux et 2 séances de travail au Centre de Montréal, totalisant 15 jours d'activités.

Le gestionnaire du programme informatisé SAPHIR est aussi engagé dans le développement et la réalisation du nouveau système qui remplacera SAPHIR à l'été 1992. À la suite d'un retard survenu dans les phases de développement de ce nouveau système, la collecte d'information pour le sous-système «Instrument de recherche» dont il est le copilote, a été reportée au prochain exercice financier.

En ce qui concerne le domaine de la bureautique en 1989-1990, le Service central de développement de systèmes (S.C.D.S.) a procédé à l'installation de micro-ordinateurs et de logiciels à travers le réseau des Archives nationales du Québec. Des appareils et logiciels ont donc été installés dans les centres de Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières, Montréal, Sherbrooke, Hull, Rouyn-Noranda et Sept-Îles. Ainsi, l'objectif qui consistait à pourvoir tous les postes de secrétariat d'équipements performants a été totalement réalisé. Il faut rappeler ici que l'implantation du système avait été faite au Centre de Rimouski l'année précédente.

De plus, un info-centre a été créé afin de répondre efficacement aux nombreuses demandes de renseignements du personnel des A.N.Q. En 1989-1990, les activités de dépannage ont nécessité plus de 170 heures de travail. Depuis décembre 1989, le dépannage exige environ 35 heures de travail par mois et une

augmentation est prévue dans les prochains mois en raison de l'addition des postes de travail multiusagers et multifonctionnels.

Le S.C.D.S. voit aussi à l'achat, l'expédition et l'installation des logiciels nécessaires aux activités de l'ensemble du réseau. En 1989-1990, la Division a acheté, expédié et installé 34 logiciels de traitement de texte WordPerfect, version 5.0. Pour l'ensemble du réseau, uniquement le transfert des textes de la version 4.2 à la nouvelle version 5.0 a exigé près de 43 heures de travail.

Le Service a, de plus, développé en collaboration avec le Service des ressources informatiques du Ministère un système d'adressage qui a été implanté à Québec, Chicoutimi et Rimouski. Également, 3 autres outils de gestion automatisés ont été développés et installés par le S.C.D.S. dont celui sur le contrôle de l'assiduité à Montréal, celui sur la gestion de l'équipement informatique et bureautique au S.C.D.S. et enfin celui portant sur l'inventaire du parc d'équipement informatique et bureautique. Le suivi de cet inventaire est assuré quotidiennement. Il a fallu, toutefois, préparer un document pour le service des ressources informatiques, ce qui a nécessité plus de 27 heures de travail.

3. LA RECHERCHE ET L'INFORMATION SUR LES LOIS APPLICABLES AUX ARCHIVES

Le S.C.D.S. assure le suivi des demandes d'interprétation reliées aux lois applicables aux archives. Au cours de la dernière année, le responsable a répondu à 61 demandes de renseignements concernant la Loi sur les archives, a traité 8 demandes d'accès aux documents des organismes publics et 35 demandes d'information sur la Loi sur la preuve photographique de documents.

Quant à la Loi sur la preuve photographique de documents, des représentations ont été faites par 22 commissions scolaires auprès du ministère de la Justice. Celui-ci a donc entrepris le remplacement de cette loi par l'addition d'articles dans le Code civil du Québec. Le mandataire du dossier aux Archives nationales du Québec participait aux travaux.

4. LA MICROGRAPHIE

Les activités générales de la Division du microfilm aux Archives nationales du Québec portent sur la mise à jour de l'inventaire de la collection de microfilms, sur la formation du personnel, tant à l'intérieur de la Division qu'en région, sur la production et la reproduction non seulement des fonds, mais aussi sur la création d'instruments de recherche. Elles portent également sur l'évaluation des futurs projets de production et de reproduction. La Division assure le suivi de la production faite par les Mormons qui touche la prise de vue des informations contenues dans les greffes de notaires de la région de Montréal. Il est à signaler que depuis le début de cette opération en 1988-1989, à Montréal, les Mormons ont produit 274 bobines de microfilms totalisant 1 071 000 images¹.

La production de l'année écoulée comprend 48 nouveaux fonds ou collections et totalise 197 bobines de microfilms représentant 276 146 images. À ce nombre s'ajoutent 10 bobines constituant 10 002 images fixant les décrets du Conseil exécutif. De plus, 198 instruments de recherche ont été réalisés, soit 694 microfiches, pour un total de 22 959 images. En 1989-1990, la production totale se chiffre donc à 309 107 images microfilmées.

Par ailleurs, les demandes de reproduction formulées par les différents centres d'archives au Québec ont eu pour résultat la retranscription d'information sur 3 188 bobines de microfilms et 10 556 copies de microfiches.

5. LA GÉNÉALOGIE

L'ensemble des activités réalisées en généalogie au cours de l'année écoulée visait à donner un meilleur service aux chercheurs et au personnel des A.N.Q. Le but semble avoir été atteint, bien que les champs d'intervention soient nombreux et qu'une seule personne y travaille.

1. Le nombre d'images par bobine varie selon les documents reproduits.

Comme par les années passées, tous les Centres ont été visités sauf ceux de Sept-Îles et de Rouyn-Noranda qui n'ont pas requis les services du responsable de la généalogie. Ces visites avaient pour premier objectif de donner de la formation et de fournir de l'information au personnel et à la clientèle des Archives nationales du Québec. Six ateliers en généalogie se sont tenus et regroupaient chaque fois une trentaine de personnes en plus du personnel des Archives. Un programme spécifique a aussi été préparé à l'intention du Centre de Sherbrooke. Le second objectif visait à commencer le relevé des dossiers généalogiques en vue de la publication d'un guide. Des relevés ont été faits à Montréal et Trois-Rivières et se poursuivront dans les autres centres au cours du prochain exercice financier.

Avec la collaboration du ministère des Communications, un document vidéo intitulé *La généalogie* a été produit. Ce document, d'une durée de 9 minutes, vise à informer le public sur la possibilité de réaliser sa généalogie aux Archives nationales du Québec. Un second document vidéo est en cours de préparation et portera sur l'ascendance généalogique.

Au cours de l'année, plusieurs conférences à caractère historique et généalogique ont été données à divers publics et à des endroits différents comme la Société de généalogie de Québec, la Société historique de Québec, le Musée de la civilisation et le Congrès de l'association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec par le responsable de la généalogie aux Archives nationales du Québec.

6. LA GESTION DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Le 22 mars 1989, le Comité directeur pour l'implantation de la Gestion des documents administratifs (G.D.A.) décidait de la nécessité d'une révision du plan de classification en usage aux Archives nationales du Québec. Il prévoyait aussi ajouter des définitions pour chacune des nomenclatures ainsi que des renvois. Le personnel du S.C.D.S. a donc élaboré un plan de travail et une

méthode de réalisation de cette étude. Les résultats ont été présentés à la réunion du 30 novembre 1989.

7. LA QUANTITÉ D'ARCHIVES ACQUISES EN 1989-1990 ET LE TOTAL CONSERVÉ

En fin de rapport, les tableaux 4 et 5 font voir les quantités d'archives acquises en 1989-1990 et les quantités d'archives conservées par l'Institution. En plus des totaux, les deux tableaux montrent de façon détaillée le genre de documents acquis et conservés pour chacun des Centres du réseau.

On peut constater que l'application des calendriers de conservation des documents est suffisamment répandue et que les versements d'archives publiques sont de plus en plus importants et réguliers chaque année. Il est à souligner l'augmentation du nombre d'acquisition de cartes et plans. À cet égard, le Centre de Montréal acquérait en 1989-1990 le fonds Louis-Perron comprenant 23 000 pièces et 320 000 cartes et plans provenant de fonds publics. Le Centre de Québec, pour sa part, mentionne une acquisition majeure soit celle du fonds Chênevert, constitué de 50 000 pièces d'archives architecturales. Du côté des images fixes, le Centre de Québec a fait l'acquisition de fonds importants soit ceux de Gérard-Thibault, Jean-François-Bertrand et Clément-Richard.

De plus, rappelons que chaque centre des Archives nationales du Québec possède une bibliothèque et qu'au cours de la dernière année, 946 livres ont été acquis, portant ainsi le nombre de livres disponibles à 86 896 pour l'ensemble du réseau. Ces livres touchent des domaines spécialisés comme l'archivistique, la gestion des documents, la généalogie et l'histoire et plusieurs sont acquis en vue de compléter des séries de documents.

8. LA RESTAURATION

L'atelier de restauration, situé dans les locaux du Centre d'archives de Montréal, effectue des travaux pour tous les centres des Archives nationales du Québec. En 1989-1990, le personnel a restauré 2 300 documents, et parmi les principales réalisations, il est à signaler que 1 086 plans d'architecture ont été nettoyés et déroulés et que 397 planches de 6 atlas de la cartothèque du Centre d'archives de Montréal ont été restaurées puis encapsulées afin d'en faciliter la consultation et la diffusion.

Par ailleurs, le personnel de l'atelier a restauré 18 plans du fonds Raoul-Chênevert ainsi que 50 feuilles d'actes notariés du notaire Bolduc (1850-1868) pour le Centre d'archives de Québec.

9. LA COMMUNICATION ET LA DIFFUSION

Le lecteur trouvera au tableau 6 des informations portant sur la communication et la diffusion des documents par les Archives nationales du Québec en 1989-1990. En comparaison avec l'année précédente, il y a eu en général une augmentation du nombre de chercheurs, du nombre de demandes de consultation et du nombre de demandes par correspondance. Il faut souligner, de plus, que plusieurs personnes demandent des renseignements par téléphone et que ces données ne sont pas compilées dans tous les centres, pour le moment. En outre, notamment au Centre de Québec, le nombre de groupes de visiteurs a plus que doublé en 1989-1990.

Pour sa part, le Service des communications a poursuivi ses activités, conformément aux priorités définies dans le plan de travail des A.N.Q. pour 1988-1992.

Tel que prévu, le service a consacré beaucoup d'efforts en 1989-1990 au volet de la présence de l'Institution auprès de ses clientèles et de ses partenaires.

Comme en 1988-1989, ce sont néanmoins les secteurs de l'édition et des expositions qui ont accaparé les plus grandes ressources. D'autres domaines, comme ceux de l'information interne et de l'information externe, entre autres, ont aussi été développés en vue d'une meilleure promotion des programmes et des réalisations des A.N.Q.

10. LE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE

Les Archives nationales du Québec subventionnent certains projets dans le cadre d'un programme d'aide financière destiné aux associations, sociétés d'histoire, musées, corporations ou fabriques. Ces subventions servent à traiter des fonds d'archives, préparer des instruments de recherche comme des index, des répertoires, catalogues ou à effectuer des inventaires ou encore à soutenir des publications spécialisées en archivistique.

Le lecteur trouvera, à l'annexe en fin de rapport, une liste détaillée par région des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1989-1990. On y retrouve le nom des demandeurs, le titre des projets ainsi que le montant des subventions pour l'année écoulée.

11. LE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ET LA PARTICIPATION À DES RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Dans le cadre du Plan de développement des ressources humaines (P.D.R.H.), plusieurs activités sont offertes au personnel des Archives nationales du Québec. L'investissement est fort important sur le plan budgétaire; il permet par contre d'acquérir des connaissances nouvelles afin de mieux répondre aux besoins de la clientèle des Archives nationales du Québec. En 1989-1990, des membres du personnel ont pu bénéficier ainsi de cours, de stages ou de sessions de perfectionnement dans divers domaines comme l'administration, la gestion du temps,

la comptabilité, l'informatique, le traitement de texte, l'archivistique et la généalogie. Des sessions d'information qui portaient sur l'accueil et le service à la clientèle ont aussi été données au personnel de différents centres du réseau.

Les congrès fournissent l'occasion de faire connaître une partie du patrimoine archivistique et de le mettre en valeur. Dans ce but, les A.N.Q. étaient présentes au congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française. Par ailleurs, quelques membres des centres ont assisté à des congrès où ils ont pu échanger leurs idées ou communiquer leurs études tels le congrès de l'Association des archivistes du Québec, le congrès de la Fédération des sociétés d'histoire du Québec, de Carto-Québec, de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation, de l'Association of American Archivists.

12. LES STAGES AUX ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

Les Archives nationales du Québec accueillent, chaque année, nombre de stagiaires qui proviennent des cégeps, des universités ou des centres de formation professionnelle des adultes. Ils viennent chercher une formation dans le but de compléter leur programme scolaire ou acquérir, dans d'autres cas, une expérience pratique qui leur sera utile sur le marché du travail.

Le tableau 7 indique les centres d'archives qui accueillent des stagiaires, leur nombre ainsi que la durée des stages en 1989-1990. D'une durée totale de 136,5 mois/personnes, ces stages ont accueilli 101 personnes. Occasionnellement, les A.N.Q. reçoivent aussi certains étudiants faisant partie du programme d'échanges interprovinciaux ainsi que des bénévoles qui travaillent, par exemple, à la mise à jour d'instruments de recherche.

13. L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ARCHIVES FRANCOPHONES

(A.I.A.F.)

Comme prévu et souhaité par les directeurs de services d'archives nationales de plusieurs pays francophones, l'A.I.A.F. a été fondée le 5 octobre 1989. La mise sur pied de cette association répondait au vœu exprimé l'année précédente par les archivistes nationaux des États francophones, réunis à Paris à l'occasion du XI^e Congrès international des Archives. La réunion de fondation a été présidée par le conservateur des Archives nationales du Québec à qui l'on avait confié la tâche de coordonner les activités du groupe de réflexion chargé de préparer un projet de statuts et de programme d'action.

Un conseil d'administration composé de sept membres a été élu. Il est présidé par monsieur Moncef Fakh Fakh, directeur des Archives nationales de la Tunisie. Le conservateur des A.N.Q. occupe le poste de secrétaire-trésorier et le siège de l'Association est établi à Québec. Parallèlement, le projet de l'A.I.A.F. a été présenté aux ministres des Affaires étrangères des États francophones réunis à Paris au printemps de 1989 et il a figuré dans le document de synthèse déposé à la troisième conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français (le Sommet de Dakar).

Le but de l'A.I.A.F. est de favoriser le développement des services d'archives à travers la francophonie et de contribuer à mettre en valeur les réalisations historiques des peuples francophones. La première tâche de l'A.I.A.F. consiste à compiler et à publier les lois et règlements relatifs aux archives dans les pays membres. D'autres actions viendront concourir notamment à la formation et aux échanges professionnels, à la modernisation des services d'archives et à la diffusion du patrimoine documentaire des pays membres.

14. LA COOPÉRATION AVEC LES ARCHIVES NATIONALES D'ALGÉRIE

Deux membres de l'équipe de gestion des A.N.Q. ont rempli une mission en Algérie dans le cadre du plan de développement des Archives nationales de ce pays. La mission faisait suite au stage effectué l'an dernier aux A.N.Q. par quatre archivistes algériens.

15. LA COOPÉRATION AVEC LA NEW YORK STATE ARCHIVES AND RECORDS ADMINISTRATION (SARA)

Les mandats de SARA et des A.N.Q. ainsi que les lois et politiques à la base de ces mandats sont très semblables au plan des concepts, des orientations et de l'envergure. Par exemple, le nombre d'organismes publics servis par SARA et les A.N.Q. est comparable. En outre, la proximité géographique rend faciles et avantageuses les communications entre les deux organismes. Afin d'accroître leur efficacité et d'améliorer la qualité de leurs services, SARA et les A.N.Q. ont tiré profit de rencontres et d'échanges d'information sur leur expérience respective dans différents champs d'activité. Trois membres du personnel de direction de SARA, dont l'archiviste de l'État, ont passé trois jours en séances de travail aux Archives nationales du Québec, à Montréal et à Québec. Des domaines précis ont été identifiés pour des échanges futurs.

RÉGION DE

LE CENTRE D'ARCHIVES DU BAS-SAINT-LAURENT
ET DE LA GASPÉSIE — ÎLES DE LA MADEIRAINE
237, rue Moreault, Rimouski (Québec) G3L 1P4
TEL. : (418) 723-3500

Acquisitions

Tel que prévu, le Centre a reçu du propriétaire de Rimouski les registres d'état civil de 1889. Il a également reçu le fonds Gaby-John-Pellier concernant la correspondance qu'une mariée de guerre a entretenue avec un officier de l'armée belge pendant 60 ans. Le fonds ancien Durbas (inspecteur d'écoles) a aussi été acquis dans le but de compléter l'information contenue dans le fonds de l'inspecteur régional des écoles, Paul-Hubert.

Microfilms, microfiches

Bien que le Centre n'ait procédé à aucune activité de microfilmage durant le dernier exercice, il a acquis 247 microfilms, ce qui porte la collection à 1 404 microfilms. Les séries « Troupes des colonies », « Passagers et équipages des navires militaires » et le fonds d'archives des colonies de France ont été microfilmés. On a aussi microfilmé quelques registres d'état civil.

Diffusion

Le Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine a maintenant dix ans. Pour souligner l'événement, une cérémonie a réuni le 2 novembre 1989 une cinquantaine de personnes dont les membres du Comité de direction des Archives nationales du Québec, d'anciens archivaires régionaux, des intervenants culturels, des chercheurs et des représentants d'organismes, de sociétés et de municipalités.

QUATRIÈME PARTIE

Dans les régions

RÉGION 01

LE CENTRE D'ARCHIVES DU BAS-SAINT-LAURENT
ET DE LA GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE
337, rue Moreault, Rimouski (Québec) G5L 1P4
Tél. : (418) 722-3500

Acquisitions

Tel que prévu, le Centre a reçu du protonotaire de Rimouski les registres d'état civil de 1889. Il a également reçu le fonds Gabrielle-Pellerin contenant la correspondance qu'une marraine de guerre a entretenue avec un officier de l'armée belge pendant 60 ans. Le fonds Lucien-Dumas (inspecteur d'écoles) a aussi été acquis dans le but de compléter l'information contenue dans le fonds de l'inspecteur régional des écoles, Paul-Hubert.

Microfilms, microfiches

Bien que le Centre n'ait procédé à aucune activité de microfilmage durant le dernier exercice, il a acquis 247 microfilms, ce qui porte la collection à 1 404 microfilms. Les séries «Troupes des colonies», «Passagers» et «Personnel militaire et civil» du fonds d'archives des colonies de France sont au nombre des acquisitions, de même que certains registres d'état civil.

Diffusion

Le Centre d'archives du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine a maintenant dix ans. Pour souligner l'événement, une cérémonie a réuni le 2 novembre 1989 une cinquantaine de personnes dont les membres du Comité de direction des Archives nationales du Québec, d'anciens archivistes régionaux, des intervenants culturels, des chercheurs et des représentants d'organismes, de sociétés et de ministères.

Par ailleurs, dans ce domaine toujours, le Centre a entrepris la préparation d'un guide des fonds d'archives privées, ainsi qu'un inventaire des cartes et plans conservés au Centre.

Services-conseils

Comme chaque année, quelques organismes ont fait appel aux services-conseils du Centre d'archives pour des questions très diverses concernant différents aspects de la gestion des archives et particulièrement ceux relatifs à l'inventaire, au traitement et à la diffusion. L'accent a été mis sur l'aide dans la préparation et l'analyse des calendriers de conservation. De plus, une assistance particulière a été apportée à 2 organismes qui ont présenté une demande d'agrément de leur service d'archives.

RÉGION 02

LE CENTRE D'ARCHIVES DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

930, rue Jacques-Cartier Est, Bureau C-103, Chicoutimi (Québec) G7H 2A9

Tél. : (418) 549-8886

Acquisitions

Sur le plan des acquisitions de fonds d'archives privées en 1989-1990, le Centre régional a travaillé activement en consolidant ses collections des fonds photographiques et de cartes et plans. Parmi les plus importantes acquisitions, citons le fonds photographique Marc-Ellefsen (14,64 m l.) et le fonds Dubuc (19,88 m l.), celui-ci particulièrement riche par la diversité de ses sources documentaires. Le Centre a également fait l'acquisition des fonds privés suivants :

- le fonds de la Corporation des fêtes du 150^e anniversaire du Saguenay — Lac-Saint-Jean (7,92 m l.);
- le fonds Studio Bonneau (125 000 pièces);
- le fonds de cartes et plans de la Compagnie Price (400 pièces);

- le fonds Padoue-Simard;
- le fonds Centenaire La-Doré;
- le fonds Jean-Marie-Paradis (5,06 m l.);
- le fonds de films de la B.C.P.;
- le fonds Studio Felga (400 négatifs);
- le fonds Paul-Germain-Gagnon (12 bobines de films et vidéo);
- le fonds Desgagné et Laberge (1,32 m l.);
- le fonds Daoust (66 cm et 50 projets, environ 500 plans).

Traitement

En 1989-1990, le Centre a produit des instruments de recherche pour divers fonds dont un Index alphabétique par sujet du fonds ministère des Affaires culturelles, un Répertoire numérique du fonds de la Corporation des fêtes du 150^e anniversaire du Saguenay — Lac-Saint-Jean et un Index alphabétique et thématique du fonds photographique Marc-Ellefsen. Des corrections, des mises à jour ainsi que des ajouts ont également été faits à quelques autres instruments de recherche.

Microfilms, microfiches

Au cours du dernier exercice, le Centre a poursuivi les travaux de microfilmage des documents photographiques, notamment pour le fonds d'archives de la Société historique du Saguenay. Plus de 14 000 photos de ce fonds ont été reproduites sur 12 bobines. Le Centre a également obtenu une copie des microfilms de 12 autres fonds, totalisant 126 bobines, ce qui porte maintenant à 1 655 le nombre de bobines de microfilms disponibles au Centre d'archives de Chicoutimi.

Diffusion

Le bilan des activités de diffusion montre une augmentation sensible (21,5 %) du nombre de chercheurs à avoir fréquenté, au cours de la dernière année, le Centre des Archives nationales du Québec à Chicoutimi. De plus, 18 groupes d'étudiants venant de l'Université du Québec, de cégeps ainsi que d'écoles privées sont venus visiter les A.N.Q. Par ailleurs, des ententes de service avec l'Université du Québec à Chicoutimi (certificat en archivistique) le Cégep de Jonquière (cours en technique de documentation) et le Cégep de Chicoutimi (cours en histoire régionale) ont aussi permis de rendre accessible, à une plus vaste clientèle, les services offerts par les Archives en région. Les A.N.Q. ont largement profité, comme par les années précédentes, des médias afin de mieux faire connaître leurs activités et elles ont, de plus, participé au Salon du livre de Chicoutimi qui reçoit près de 30 000 visiteurs.

Enfin, le Centre a présenté dans sa salle d'accueil une exposition sur les archives judiciaires qui aura suscité un intérêt certain et contribué, par le prêt de 12 œuvres, à l'exposition sur l'architecture du XX^e siècle, au Musée de la civilisation.

Services-conseils

Le Centre est intervenu auprès de plusieurs organismes publics pour la préparation et la présentation de calendriers de conservation. Près de 80 organismes publics ont été en communication avec l'archiviste régional au cours de l'année et de nombreux appels téléphoniques, des visites et des stages de formation auront permis d'atteindre d'excellents résultats.

Les représentants des 6 sociétés d'histoire locale ou régionale, les représentants du Séminaire de Chicoutimi ainsi que ceux de 3 communautés religieuses ont pu aussi bénéficier de conseils, principalement sur les dossiers d'agrément de centres privés d'archives et sur les programmes d'aide et d'appui à l'application du *Cahier des normes et procédures archivistiques*.

L'archiviste régional a été, par ailleurs, l'instigateur de la création d'une table de coordination régionale portant sur les archives privées. Pas moins de 34 organismes avaient répondu favorablement à son invitation et un plan d'action a déjà été établi pour les deux prochaines années. En outre, le Centre soutient les activités des 9 membres composant cette table, fournit le service de secrétariat, coordonne les travaux en plus de collaborer financièrement à la tenue des réunions.

RÉGION 03

LE CENTRE D'ARCHIVES DE QUÉBEC ET DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

Pavillon Louis-Jacques-Casault

1210, avenue du Séminaire

Case postale 10450

SAINTE-FOY (Québec) G1V 4N1

Renseignements et consultation des archives écrites, tél.: (418) 643-8904

Généalogie, tél. : (418) 644-4795

Consultation des archives audiovisuelles, cartographiques, architecturales et photographiques, tél. : (418) 643-6435

Télécopieur : (418) 646-0868

Acquisitions

Le Centre d'archives de Québec et de Chaudière-Appalaches a enregistré 59 versements d'archives publiques écrites en provenance de 28 ministères et organismes gouvernementaux en 1989-1990. Parmi ces entrées d'archives publiques soulignons :

- les archives civiles (registres d'état civil et greffes de notaires) des districts de Frontenac, Montmagny et Québec (jusqu'à 1900), 138 m l.;
- les dossiers de l'Office de révision du Code civil (1947-1979), 24 m l.;
- les dossiers généraux (Registraire) du ministère de l'Industrie et du Commerce (1946-1977), 26 m l.;

- les documents de la Commission royale d'enquête sur l'Agriculture au Québec (*circa* 1964-1970), 11 m l.

Dans le secteur des archives privées, le Centre a acquis, au cours de la même période, 15 fonds dont quelques-uns sont très riches. Il importe de mentionner entre autres :

- le fonds Gérard-Thibault, restaurateur, homme d'affaires et promoteur de spectacles qui a joué un rôle majeur dans la vie culturelle de Québec de 1938 à 1978, 5 m l., plus 3 000 pièces photographiques et 243 heures d'archives sonores;
- le fonds Alfred-Grenier, épicier pendant près de quarante ans, rue Saint-Jean (1870-1910), 2 m l.;
- le fonds Ernest-Mercier, agronome réputé qui a joué un rôle de premier plan dans le développement de l'agriculture au Québec (1947-1985), 5 m l.;
- le fonds Charles-Antoine-Ernest-Gagnon, un notable de Rivière-Ouelle dans le dernier tiers du 19^e siècle (1846-1923), 1 m l.;
- sur le plan de la politique provinciale, les fonds Jean-François-Bertrand, 8 m l.; Clément-Richard, 12 m l.; Georges-Vaillancourt, 15 m l. et Henri-A.-Dutil, 3 m l.

Au chapitre des archives cartographiques et architecturales, les fonds des architectes Raoul-Chênevert, J.-Emmanuel-Fournier, Henry-Talbot et Jean-Déry ont également été acquis; ceux-ci totalisent 54 752 pièces et 60,72 m l. d'archives écrites. Finalement, près de 16 000 pièces d'archives photographiques et iconographiques ont aussi été acquises par le Centre.

Traitement

Plusieurs fonds ou séries d'archives publiques écrites ont subi une forme ou une autre de traitement afin d'accroître leur accessibilité, dont ceux des ministères des Transports, de l'Industrie et du Commerce, des Affaires culturelles, des Travaux publics et Approvisionnement et des Finances. Par ailleurs, l'état civil de

Montmagny (736 registres), celui de Frontenac (538 registres) ainsi que celui de Québec (1 709 registres) ont été organisés et mis à la disposition du public.

Dans le cadre du projet de microfilmage des greffes de notaires par la Société généalogique de l'Utah, plus de 265 000 actes notariés ont été traités et reclassés. Le Centre souligne aussi la reconstitution complète de la Collection de la Literary and Historical Society of Quebec qui, lors de l'acquisition, avait été morcelée en de multiples petits fonds. La correspondance de l'époque, ainsi que certains inventaires conservés avec les fonds, ont permis cette reconstitution.

Les principales activités de traitement ont porté sur les fonds suivants au plan des archives audiovisuelles : le fonds du ministère des Communications, le fonds Maurice-Proulx, le fonds du Musée de Québec et le fonds du Carnaval de Québec.

Par ailleurs, en ce qui concerne les archives cartographiques et architecturales, l'effort de traitement a porté sur les fonds suivants : le fonds Capitaine Bernier, la Collection initiale, le fonds Hilaire-Bernard-de-la-Rivière, le fonds Raoul-Chênevert, le fonds ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, le fonds Commission de la représentation électorale, le fonds Agriculture, série concession des terres, le fonds Affaires culturelles, le fonds Registraire, série lettres patentes et 20 fonds privés.

Enfin, dans le domaine des archives photographiques et iconographiques le traitement a porté sur les 4 fonds suivants : Collection initiale, Office du film et ministère des Communications; ministère du Tourisme et Fonds Duplain.

Diffusion

En 1989-1990, les 643 bobines de microfilms acquises par le Centre ont été mises à la disposition du public chercheur. De ces bobines, 192 proviennent de l'extérieur des A.N.Q. (124 du ministère de l'Énergie et des Ressources et 58 des Archives nationales du Canada). Les 451 autres concernent les fonds des notaires de la région

de Montréal (305), les registres d'état civil de l'Est québécois (93), les registres d'état civil de la région montréalaise (45) et certains fonds privés.

À l'intention du public le *Guide des archives cartographiques et architecturales* et l'*Inventaire des films et des vidéos* ont été publiés. Le *Guide d'élaboration et de présentation d'un calendrier de conservation des documents* préparé à l'intention des ministères et des organismes est maintenant disponible. Le Centre prévoit, par ailleurs, que le guide de tous les fonds d'archives privées écrites et conservées au Centre devrait être prêt à l'automne 1990 ainsi qu'un guide des archives de femmes qui souligne le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes au Québec. Finalement, des articles rédigés par le personnel du Centre sont parus dans *l'Arpenteur-géomètre*, *Municipalité* et *Archives*.

Le Centre a participé à 7 expositions majeures, dont une au Musée du Séminaire de Québec sur l'architecte Thomas Baillairgé, et une autre au Musée de la civilisation qui portait sur l'*Architecture au XX^e siècle*. Il est à mentionner de plus l'exposition au Congrès de l'Association des photographes professionnels tenue au Complexe G; l'exposition *Québec sur glace* tenue au Musée de la civilisation; et les expositions *D'un carnaval à un autre*, *Des femmes d'apostolat* et *150 ans de la photographie au Canada*.

L'exposition permanente intitulée *La mémoire des Québécois*, comprenant 132 pièces de diverses provenances, est toujours présentée dans le hall d'entrée des Archives nationales du Québec. Cette exposition, renseignant le visiteur sur l'origine et la diversité des documents que conservent les A.N.Q., a attiré en 1989-1990 plus de 3 000 visiteurs.

Les groupes de visiteurs ont augmenté sensiblement (29 %) par rapport à l'année précédente. Pour une visite d'une durée moyenne de 2 heures, 60 groupes totalisant 747 personnes se sont rendus aux Archives. Pour sa part, la journée portes ouvertes du 19 novembre aura attiré 289 personnes. Finalement, quelque 25 participants sont inscrits à des sessions d'initiation à la généalogie depuis le premier samedi du mois de décembre 1989.

Services-conseils

Dans le cadre de la relance auprès des organismes, 33 séances de formation ont été données afin d'aider les organismes à élaborer leur calendrier. Une attention particulière a également été apportée aux organismes du secteur municipal par la préparation et la bonification de recueils simplifiés de délais de conservation. En plus, les membres de l'équipe du Service aux organismes publics ont, à tour de rôle, donné des conférences et des sessions d'information auprès des gestionnaires.

LE CENTRE DE DOCUMENTS SEMI-ACTIFS DU GOUVERNEMENT (C.D.S.A.)

2750, rue Dalton, SAINTE-FOY (Québec) G1P 3S4

Tél. : (418) 646-7696

Télécopieur : (418) 646-5421

Le Centre de documents semi-actifs (C.D.S.A.) a accueilli cette année 8 nouveaux clients. Leur nombre atteint 57 et comprend 20 ministères et 37 organismes. Afin d'améliorer le service, le Centre dispose d'un télécopieur. La majorité des clients utilisent maintenant ce moyen de communication pour transmettre leurs demandes de sortie de documents. Grâce à cet appareil, le délai de transmission des dossiers et des boîtes se trouve réduit de moitié de telle sorte que les clients reçoivent leurs documents le jour même de leur demande ou le jour ouvrable suivant.

Pour la première fois au cours des 10 ans d'existence du C.D.S.A., le nombre de boîtes détruites et versées a surpassé celui des boîtes reçues.

Les opérations du C.D.S.A. en 1989-1990 se chiffrent comme suit: boîtes reçues : 28 550; boîtes de documents détruites : 33 414; boîtes de documents versées aux A.N.Q. pour conservation permanente : 825; sorties de documents sur demande des organismes propriétaires : 48 182.

Le nombre de boîtes de documents conservées au C.D.S.A. (198 748) a quelque peu diminué par rapport à l'année précédente (207 447) et ce, malgré l'ajout de nouveaux clients. Toutefois, le Centre demeure occupé à 92 % et le transfert de 7 000 boîtes est prévu au cours des prochains mois, en raison du rapatriement de tous les documents semi-actifs de la Régie de l'assurance automobile du Québec.

La consultation des documents déposés s'effectue également sur place et cette année une vingtaine de personnes ont utilisé la salle de consultation. Le C.D.S.A. a aussi accueilli des groupes de visiteurs à quelques reprises, soit dans un but de formation, soit dans un but de promotion. Ainsi 30 étudiants, des visiteurs étrangers et des représentants de ministères et d'organismes gouvernementaux ont été reçus au C.D.S.A.

RÉGION 04

LE CENTRE D'ARCHIVES DE LA MAURICIE — BOIS-FRANCS
225, rue des Forges, TROIS-RIVIÈRES (Québec) G9A 2G7
Tél. : (819) 371-6015

Acquisitions

Au cours du dernier exercice, le Centre a acquis 52 registres d'état civil des districts judiciaires d'Arthabaska et de Trois-Rivières et devrait recevoir incessamment ceux des districts de Shawinigan et de Drummondville. Dans le domaine des archives privées, le fonds Jean-Hamelin (1889-1950) comprenant 70 pièces (photographies, 1,5 cm l.) a été acquis par les A.N.Q. de la Mauricie — Bois-Francis.

Le Centre a entrepris, par ailleurs, l'étude de 7 projets d'acquisition : le fonds Léo-Henrichon, photographe-cinéaste (films et vidéocassette); le fonds Frères du Sacré-Cœur (négatifs); le fonds Corriveau (photographies sur verre); le fonds Moquin (correspondance); le fonds Camion Pierre-Thibault; le fonds Union Nationale-Campagne électorale 1948 (disques) et le fonds Maurice-Duplessis (microfilms).

Traitement

La mise à jour de SAPHIR a permis la production de 763 nouveaux formulaires (addition-modification), l'inscription de 13 nouvelles séries de microfilms, soit un total de 188 bobines, ainsi que la mise à jour des extrants (guides sur papier et microfiches) et des corrections relevées sur les formulaires déjà inscrits dans SAPHIR. Le Centre a également procédé à la réorganisation de l'iconothèque qui s'est traduite par la production d'un guide des fonds et collections (31 fonds, soit 188 001 pièces) de même que par un inventaire plus détaillé de 18 de ces fonds et collections.

En outre, plusieurs interventions portant sur le classement, la mise en chemises et l'identification de boîtes ont été réalisées pour des documents du greffe des notaires Désilets, Milot, Blondin et Moussette (28,3 m.l.) de même que pour les registres d'état civil (52 registres) de l'année 1889 des districts judiciaires d'Arthabaska et de Trois-Rivières.

Microfilms, microfiches

Afin d'accroître l'accessibilité aux populations éloignées et de favoriser la consultation de sources documentaires des Archives nationales, le Centre a prêté 3 séries complètes de microfilms des registres d'état civil produits par les A.N.Q. et 3 jeux de microfiches SAPHIR à la Société historique du centre du Québec ainsi qu'à la Société de généalogie de la Mauricie et des Bois-Francs et au Mouvement socioculturel de La Tuque.

Diffusion

Provenant du fonds Claude-Dulude, l'exposition *Moi, Trois-Rivières, je me souviens... d'une image* s'est poursuivie cette année. Cette exposition se compose de 187 cartes postales, des années 1920, qui illustrent principalement Trois-Rivières et ses environs. Pour cette occasion, des visites guidées ont aussi été organisées à l'intention de 14 groupes venant de diverses institutions d'enseignement. De

nombreux citoyens, dont des détenus de la prison de Trois-Rivières, étaient au nombre des visiteurs de l'exposition.

Services-conseils

Dans le cadre du service à la clientèle, le Centre a été particulièrement attentif au suivi de l'application des calendriers de conservation. En plus des rencontres individuelles ou en groupe avec 21 représentants de divers organismes publics, le personnel a répondu à plusieurs demandes téléphoniques concernant justement l'application des calendriers.

De nombreuses informations qui portaient sur des sujets aussi variés que la mise en application des calendriers, la paléographie, la restauration, la généalogie, la gestion des documents, les programmes de création d'emplois et les acquisitions ont été fournies à la clientèle. Le personnel, de plus, a travaillé à la mise en place des structures nécessaires à l'application du volet de la Loi sur les archives concernant les archives privées.

En collaboration avec le Conseil régional de la culture, les Archives nationales de la Mauricie — Bois-Francs ont organisé un colloque qui regroupait les représentants du secteur public et du réseau privé et toujours dans le même but, une table de coordination des archives de la région 04 a été créée. Finalement, les A.N.Q. ont aussi collaboré à la préparation des demandes d'agrément des centres d'archives privées.

RÉGION 05

LE CENTRE D'ARCHIVES DE L'ESTRIE

740, rue Galt Ouest, rez-de-chaussée, porte 11, SHERBROOKE (Québec) J1H 1Z3

Tél : (819) 820-3010

Acquisitions

En 1989-1990, le Centre a fait l'acquisition de 3 fonds qui répondent aux besoins des généalogistes et des chercheurs en histoire politique et sociale de la région de l'Estrie. Il s'agit des registres d'état civil du district judiciaire de Saint-François (1880-1899), des archives de l'ancien député et ministre Émilien Lafrance (c1940-c1970) et d'un fonds provenant du mouvement d'action catholique Renouveau chrétien couvrant la période de 1962 à ce jour.

Traitement

Le personnel du Centre d'archives a réalisé 1 410 formulaires de mise à jour du système SAPHIR; et avec la collaboration d'une stagiaire en technique de documentation du Cégep de Trois-Rivières, un répertoire a été produit à partir des 382 cahiers de l'inventaire du patrimoine de la région des Cantons de l'Est.

Microfilms, microfiches

Le Centre a microfilmé les registres d'état civil catholique versés par le Palais de Justice de Sherbrooke; les 11 bobines produites couvrent la période de 1880 à 1899. Le Centre a, de plus, fait les acquisitions suivantes :

- les registres d'état civil conservés dans le réseau des A.N.Q. (102 bobines);
- des minutes notariales conservées aux A.N.Q. de Montréal (454 bobines);

- des données brutes des recensements fédéraux (55 bobines) offertes gratuitement par les Archives nationales du Canada pour la période 1825-1891 pour le territoire couvert par Iberville, Rouville, Bagot, Drummond, Arthabaska, Mégantic, Beauce, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe;
- les registres des paroisses catholiques des comtés de Montmagny, Portneuf, Québec (ville et comté) Soulanges et Vaudreuil (215 bobines); les bobines ont été produites par la Société de généalogie de l'Utah et achetées de l'Université de Montréal.

Diffusion

Dans le but d'améliorer les services à la population et de répondre en plus aux besoins de la clientèle, le Centre d'archives de l'Estrie est maintenant ouvert le mercredi entre 19 h et 22 h depuis le 7 mars dernier.

Services-conseils

En vue de la préparation de leur calendrier de conservation et de leur mise en application, 21 organismes publics ont fait appel aux services-conseils des A.N.Q. et 13 d'entre eux ont été rencontrés dans les locaux du Centre. Les interventions dans le secteur des calendriers de conservation ont donné les résultats escomptés puisque le 31 mars 1990, il ne restait que 7 calendriers à venir sur les 246 prévus.

Le 7 mars dernier, le Centre d'archives de l'Estrie, profitait d'une réunion organisée par le Bureau régional du ministère des Affaires municipales et par la Corporation des secrétaires municipaux (section Estrie) regroupant les secrétaires-trésoriers et les secrétaires-trésorières de municipalités nouvellement entrés en fonction, pour informer ces représentants d'organismes municipaux de la gestion des documents et du calendrier de conservation.

Le Centre a également poursuivi le travail portant sur la coordination et la conservation des archives privées et à cette fin, 6 visites d'information ont été faites, dont 2 en compagnie du responsable du dossier. Une table régionale de coordination des

archives privées a, de plus, été mise sur pied et les membres de cette table se sont rencontrés à 3 reprises au cours de l'année.

RÉGION 06

LE CENTRE D'ARCHIVES DE MONTRÉAL CENTRE, LAVAL,
LANAUDIÈRE, LAURENTIDES ET MONTÉRÉGIE
1945, rue Mullins, MONTRÉAL (Québec) H3K 1N9
Tél. : (514) 873-3064
Télécopieur : (514) 873-2980

Bonification des recueils de délais de conservation

L'année 1989 marque la fin de l'opération bonification qui avait débuté en 1988. Après 4 années de travail auprès des organismes publics, il apparaissait évident que certains recueils étaient inexistantes ou incomplets ou bien que les critères de tri ou d'échantillonnage étaient imprécis. Il a donc été décidé, par le Comité de direction, de bonifier les recueils pour permettre aux clientèles de disposer de meilleurs outils de gestion et d'accélérer le processus d'approbation des calendriers de conservation.

Parmi ces recueils, 9 ont été bonifiés et il s'agit, pour le secteur de la santé, des recueils de l'A.C.A.Q., l'A.H.Q. et des C.L.S.C.; pour le secteur de l'éducation, des recueils des commissions scolaires, cégeps et institutions d'enseignement secondaire; pour le secteur municipal, des recueils des M.R.C., villes et municipalités locales. Un nouveau recueil a, par ailleurs, été créé à la demande de l'Association des centres d'accueil et hospitaliers privés.

Les recueils bonifiés, de concert avec les différentes associations, ont fait l'objet d'une recommandation favorable de la Commission des biens culturels et de l'approbation du Comité de direction. Les 4 000 organismes publics disposent maintenant d'outils plus performants et sont donc en mesure de demander les modifications nécessaires à leur calendrier de conservation.

À la suite de la bonification des recueils, le Centre de Montréal a proposé au comité de direction un plan d'action pour que les Archives nationales du Québec jouent pleinement leur rôle-conseil et intensifient leurs rapports avec les associations regroupant les organismes publics pour suivre de plus près l'évolution de leurs mandats. Dans ce but, 3 personnes responsables chacune d'un secteur particulier (santé, éducation, municipalité) ont été nommées en mars 1990 et dans l'avenir elles agiront à titre de personnes-ressources et suivront particulièrement l'évolution des dossiers en plus d'assister les associations d'organismes.

Acquisitions

En 1989-1990, le Centre a développé un procédé d'acquisition des archives privées et son application permettra de terminer les nombreux dossiers en négociation. Une politique d'acquisition d'archives privées, qui précisera les orientations que le Centre de Montréal entend prendre dans l'avenir, est également en préparation.

Des registres d'état civil (9,52 m l.) et 25 greffes de notaires (41,30 m l.) du district judiciaire de Terrebonne ainsi que les archives de la Cour municipale de Pointe-Claire (20,79 m l.) ont été versés aux A.N.Q. à Montréal durant l'année. Le Centre a reçu, de plus, des versements venant du ministère des Communications, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science de même que de la Régie du logement.

Dans le secteur des archives privées, il faut signaler l'acquisition du fonds de l'architecte-paysagiste Louis Perron (1937-1989) ainsi que de quelques fonds d'archives de parlementaires québécois dont Jean-Pierre Charbonneau, député du Parti québécois (1976-1989), Richard French (1981-1989) et Claude Trudel (1985-1989), tous deux députés du Parti libéral.

Traitement

La Société généalogique de l'Utah poursuit son travail de microfilmage des greffes de notaires. Au cours du dernier exercice, 37 greffes ont été microfilmés

(69,43 m l. de documents); parmi ceux-ci se trouvent ceux de A. Adhémar, T.-B. Doucet, L. Lacoste et J. Simard.

La Société Archiv-Histo, pour sa part, continue son travail de description informatisée des archives notariales du Régime français dont ceux de J.-B. Adhémar, F. Simonnet, N. Manthet et J. Papineau. À ce jour, 193 greffes ont fait l'objet de traitement et au cours de la dernière année uniquement, 78 393 données ont été saisies.

En ce qui concerne l'état civil des districts judiciaires conservé au Centre, des corrections au classement et à la description ainsi que des travaux de mise en boîte, de cotation et de description ont été réalisés au cours de l'année. De leur côté, les archives judiciaires des districts de Montréal, Terrebonne et Joliette faisaient l'objet de travaux de vérification, de correction, de classement et de localisation.

En 1989-1990, le Centre a produit des instruments de recherche pour 102 fonds, notamment pour ceux de François Hertel, Marius Barbeau, la Société Saint-Jean-Baptiste et l'Aqueduc de Saint-Grégoire limitée et préparé un *Catalogue des petits fonds et collections d'archives privées manuscrites* à l'intention des chercheurs.

Le Centre d'archives de Montréal continuait, comme par le passé, ses activités portant sur le microfilmage de fonds, de collections et de séries d'archives traitées et décrites. Au total, 52 bobines de microfilms représentant 66 152 images ont été produites pour des fonds privés tant seigneuriaux que généalogiques.

Diffusion

Le Centre de Montréal a voulu, en 1989-1990, porter une attention spéciale aux activités de diffusion. Ainsi, il faut souligner en particulier les 6 séances d'information portant sur la généalogie qui ont attiré en tout 361 personnes. De plus, plusieurs groupes d'étudiants de différents niveaux ont visité le Centre et le nombre de visites individuelles de chercheurs a augmenté de 22 % durant la dernière année. Quelques statistiques montrent que les consultations en «libre-service» sont fort nombreuses;

en effet, des chercheurs ont consulté pas moins de 50 263 bobines de microfilms, 64 999 microfiches et 40 790 volumes, au cours de l'année.

En 1989-1990, le Centre de Montréal avait encore un calendrier fort complet d'expositions. Il a présenté, parfois en collaboration avec divers partenaires, les 11 expositions suivantes :

- *Nouvelle compagnie théâtrale*, une exposition commémorant les 25 ans de la compagnie, présentée au Complexe Desjardins et également dans l'édifice Ernest-Cormier;
- *Flash-back au féminin*, une exposition soulignant le 50^e anniversaire du droit de vote des femmes, présentée au Centre des Femmes;
- *Montréal en transition*, une exposition de photographies d'architecture urbaine et d'événements ayant eu lieu entre 1950 et 1967, provenant du fonds Armour-Landry, à la Place des Arts ainsi qu'au Musée des arts de Saint-Laurent.

Dans leur salle d'exposition, le Centre présentait *Expo : 1988-1989, et 150 ans de la photographie : Hydro-Québec*. En plus d'avoir présenté à nouveau les expositions intitulées *Réminiscences des Cantons de l'Est* au Musée Knowlton et *Revue Mode* à la Place Dupuis, le Centre a participé à divers événements qui se tenaient soit à la Place Bonaventure soit au Stade Olympique. Il faut souligner, entre autres, la participation du Centre au Salon des métiers d'art et au Salon de l'automobile où étaient exposés respectivement des documents du fonds de la Corporation des métiers d'art du Québec et des pièces du fonds Charbonneau & Lamothe ltée.

Services-conseils

Le personnel du Centre d'archives de Montréal a été en contact avec 230 organismes pour l'approbation ou la modification de leur calendrier de conservation et des visites ont été faites à une centaine d'organismes afin de les conseiller sur l'élaboration ou l'implantation de leur calendrier de conservation. De plus, dans le cadre de l'étude sur les besoins d'entreposage des documents semi-actifs dans la région de Montréal, les membres du personnel ont effectué 136 consultations en plus de

répondre à une trentaine de demandes d'aide technique. Au total, la Division des services aux organismes publics de Montréal a effectué plus de 500 interventions auprès de 1 400 clients au cours de l'année 1989-1990.

La politique sur les archives privées

Le Centre d'archives de Montréal a poursuivi l'application de mesures prévues dans le cadre des programmes d'assistance du ministère concernant le domaine des archives. Il a collaboré au programme d'aide aux équipements culturels et mis en marche en outre le processus d'agrément des services d'archives privées. Cette politique d'agrément des services d'archives privées aura permis au Centre de recherches Lionel-Groulx de présenter sa candidature à ce programme.

Actuellement, le Centre élabore une stratégie visant à développer la mise sur pied des tables de coordination dans les régions de la Montérégie, des Laurentides, de Lanaudière, de Laval et de la Communauté urbaine de Montréal. Le personnel effectue un véritable travail de sensibilisation auprès des intervenants et de la population portant sur la conservation des archives. Le Centre prévoit que ce travail devrait encore être intensifié au cours de la prochaine année.

Conseil et formation

Les Archives nationales du Québec reçoivent de multiples demandes de consultation, de conseil, d'assistance et de formation chaque année. En plus d'être au service de tout le réseau des A.N.Q., le personnel du Service de conservation a effectué, durant le dernier exercice, plus de 150 interventions dans divers milieux (ministères, municipalités, musées, sociétés d'histoire). Des visiteurs et des étudiants en archivistique, utilisent aussi les ressources-conseils des A.N.Q. et leurs demandes portent sur maints sujets. Finalement, les stagiaires se font nombreux au Centre de Montréal; au total 42 personnes ont participé à des stages dont la durée, en 1989-1990, représente plus de 33 mois/personnes.

RÉGION 07

LE CENTRE D'ARCHIVES DE L'OUTAOUAIS

170, rue de l'Hôtel-de-Ville, HULL (Québec) J8X 4C2

Tél. : (819) 772-3010

Acquisitions

En 1989-1990, aucun fonds d'archives publiques n'a été versé au Centre d'archives de l'Outaouais; cependant, 6 fonds assez variés d'archives privées ont été acquis. Ce sont ceux de Mark Assad (1981-1988) et de Michel Gratton (1972-1989), deux politiciens de la région de l'Outaouais; celui de Champlain Marcil (1948-1969), photographe au journal *Le Droit* durant de nombreuses années; le fonds Léon-Couture (1923-1959), qui documente particulièrement les réclamations faites en vertu de la Loi sur le constitut; celui du Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais (1966-1986) contenant en particulier les documents relatifs à la tenue du Sommet socio-économique de l'Outaouais de 1985 et finalement celui de la paroisse Saint-Rédempteur de Hull (1902-1980) dans lequel on retrouve, entre autres, des livres de prênes et des livres de confréries.

Traitement

En 1989-1990, le Centre a effectué le traitement de 13 fonds dont celui de l'Association des commissaires industriels du Québec (24^e congrès, tenu à Hull en 1983), celui de la Cours municipale de Buckingham, celui de la Paroisse Saint-Rédempteur de Hull et celui de Rétrospectives Northfield, Gracefield, Wright et ceux de 9 autres fonds privés qui comprennent, entre autres, des photos, des films et des cassettes.

Avec la participation d'un bénévole, le Centre poursuit la mise à jour régulière de l'instrument de recherche des registres de paroisses (volumes, microfilms et microfiches). Cet instrument comprend maintenant 500 cartes et 150 livres catalogués.

Diffusion

Le Centre a présenté en 1989-1990 l'exposition *Industrie Forestière* préparée en collaboration avec le Centre éducatif forestier de l'Outaouais. Présentée pendant un mois, cette exposition a attiré plus de mille visiteurs et a été particulièrement appréciée. Une journée portes ouvertes a aussi été organisée pour faire connaître le Centre et les fonds qui y sont conservés. De plus, l'archiviste a participé à l'organisation d'un colloque régional de formation en archivistique.

Services-conseils

L'analyse et l'application des calendriers de conservation ont occupé une grande partie de la tâche de l'archiviste. Les principaux services de soutien et de conseil ont été dispensés aux organismes publics de la région, puisque l'infrastructure de centres d'archives privées reste encore à développer.

RÉGION 08

LE CENTRE D'ARCHIVES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU NORD-DU-QUÉBEC

27, rue du Terminus, ROUYN-NORANDA (Québec) J9X 2P3

Tél. : (819) 762-4484

Acquisitions

Au cours de l'année, le Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec a acquis plusieurs petits fonds d'archives, de moins de 30 cm l. Parmi les nouvelles acquisitions, le Centre signale le fonds Gilbert-Girard, composé d'environ 50 000 négatifs, le fonds intitulé Kitchisakik (Grande embouchure) comprenant plus de 100 photographies d'autochtones du grand lac Victoria et celui de Roland Arcand qui contient des documents très intéressants relatifs au travail de mesureur de bois, de garde forestier et autres métiers connexes. Divers versements

comprenant photos, négatifs, rubans sonores, correspondance, affiches, revues et catalogues sont aussi venus s'ajouter à des fonds ou des collections que possédait déjà le Centre.

Traitement

Une stagiaire du cours de techniques de la documentation a effectué le tri et le classement du fonds intitulé Association québécoise des enfants à problèmes auditifs (A.Q.E.P.A.). Le Centre a poursuivi également le traitement du fonds J.-H.-Bolduc qui dépasse maintenant 40 000 négatifs.

Microfilms, microfiches

Toujours dans le but d'améliorer le service à la clientèle des généalogistes et aussi dans celui de compléter le dépôt de microfilms au point de service situé dans les locaux de la Société d'histoire d'Amos, le Centre a fait l'acquisition de 111 reproductions de microfilms de l'état civil et de registres de protonotaires.

Diffusion

Comme l'année dernière, le programme des expositions était bien rempli au Centre d'archives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Soit dans ses locaux ou soit à l'extérieur, le Centre a présenté les expositions suivantes :

- *Quand le rideau se lève*, exposition portant sur certains événements de la vie culturelle de la région;
- *Une forêt de souvenirs*, exposition consacrée à la vie quotidienne des travailleurs de la forêt, qui avait été présentée préalablement au Centre d'art Rotary de La Sarre;
- *Avec le rêve pour bagage*, exposition mettant en valeur le fonds d'archives du Canadien National, dont les A.N.Q. sont dépositaires. Itinérante, elle sera présentée par la suite dans les bibliothèques municipales, centres d'expositions et bibliothèques de la région;

- *Les immigrants européens et le développement minier en Abitibi*, tenue à la salle muséologique Marius-Barbeau et réalisée par Sylvain Beaupré du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

Le Centre a, en outre, présenté une exposition sur le thème «Clubs sociaux et associations» en collaboration avec la Société d'histoire de Rouyn-Noranda et, comme par les années passées, il a participé au Salon du livre. Avec le concours de la Société d'histoire d'Amos, le Centre exposait des photos d'archives. Des renseignements sur les principes de base de la recherche en généalogie étaient de plus donnés aux visiteurs du Salon.

Services-conseils

Le Centre a répondu à plusieurs demandes téléphoniques concernant l'application des calendriers de conservation et la bonification des recueils de délais a suscité nombre de questions de la part des organismes.

Au cours de l'année, le personnel du Centre a, en outre, supervisé des stagiaires et des employées occasionnelles travaillant à la gestion des documents du Conseil régional de développement et de l'Association touristique de l'Abitibi-Témiscamingue et encadré les travaux de 4 projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec.

RÉGION 09

LE CENTRE D'ARCHIVES DE LA CÔTE-NORD

649, boulevard Laure, SEPT-ÎLES (Québec) G4A 1X8

Tél. : (819) 962-3434

Acquisitions

Le Centre a acquis, en 1989-1990, 3 fonds d'archives : le fonds Gérard-Lefrançois (44 cm l.), le fonds Les cousines de Pélagie (12 cm l.) ainsi que les registres d'état

civil du district de Mingan (156 cm l.). À des fonds acquis antérieurement, plusieurs ajouts en 1989-1990 sont à mentionner, au fonds Guy-Côté (165 cm l.), au fonds Île-d'Anticosti (12 cm l.) ainsi qu'au fonds Société historique du Havre-Saint-Pierre (33 cm l.).

Traitement

Le Centre a réalisé un important travail de traitement sur le fonds Syndicat des Pêcheurs-Unis du Havre-Saint-Pierre (140 cm l.) et a également traité le fonds Chorale du Chœur du Nouveau-Québec (66 cm l.), le fonds Jean-Claude-Roy (66 cm l.) et le fonds Fédération québécoise du guidisme et du scoutisme du district de l'Épinette (285 cm l.). Il a par ailleurs procédé à la destruction de 106,56 m l. de documents du fonds Ville de Gagnon.

Microfilms, microfiches

Le Centre a acquis 199 bobines de microfilms en 1989-1990, dont la majorité porte sur des registres d'état civil.

Diffusion

En 1989-1990, la fréquentation du Centre d'archives de la Côte-Nord s'est encore accrue et plusieurs interventions auprès des écoles primaires et secondaires devraient connaître un succès certain à l'automne 1990.

Dans ses locaux, en 1989-1990, le Centre a aussi présenté 3 expositions intitulées respectivement : *Mode d'antan*, *Club de pêche aux saumons Moisie inc.* et *La vie religieuse sur la Côte-Nord*. Finalement, dans le but de mieux se faire connaître auprès de la population, le Centre a participé, en plus, au Salon du livre de la Côte-Nord qui s'est tenu à Sept-Îles ainsi qu'au Salon Info-Service Plus présenté à Baie-Comeau.

Services-conseils

Plusieurs organismes ont bénéficié de l'aide du personnel du Centre dans la gestion administrative de leurs documents. Ces organismes possèdent maintenant un meilleur système de classement facilitant ainsi l'application des calendriers de conservation. Le Centre a également apporté de l'aide et des conseils à des organismes privés, tels que les sociétés historiques. La Société de généalogie de la Côte-Nord inc. a, pour sa part, pu bénéficier de la collaboration du personnel des A.N.Q. en vue de l'organisation de deux sessions de formation en généalogie.

TABLEAUX

Le Centre a été créé en 1961 par le décret n° 1000 du 15 mai 1961. Il a pour objet de promouvoir l'enseignement supérieur et de contribuer à la formation de cadres supérieurs. Le Centre est placé sous l'autorité du Gouvernement et est administré par un conseil d'administration. Le Centre a été réorganisé en 1975 par le décret n° 1000 du 15 mai 1975. Cette réorganisation a permis de renforcer les services administratifs et de mieux coordonner les activités de l'enseignement supérieur. Le Centre a été réorganisé à nouveau en 1985 par le décret n° 1000 du 15 mai 1985. Cette réorganisation a permis de renforcer les services administratifs et de mieux coordonner les activités de l'enseignement supérieur. Le Centre a été réorganisé à nouveau en 1995 par le décret n° 1000 du 15 mai 1995. Cette réorganisation a permis de renforcer les services administratifs et de mieux coordonner les activités de l'enseignement supérieur.

Historique

Le Centre a été créé en 1961 par le décret n° 1000 du 15 mai 1961. Il a pour objet de promouvoir l'enseignement supérieur et de contribuer à la formation de cadres supérieurs.

Statut

Le Centre est placé sous l'autorité du Gouvernement et est administré par un conseil d'administration. Le Centre a été réorganisé en 1975 par le décret n° 1000 du 15 mai 1975. Cette réorganisation a permis de renforcer les services administratifs et de mieux coordonner les activités de l'enseignement supérieur.

Le Centre a été réorganisé à nouveau en 1985 par le décret n° 1000 du 15 mai 1985. Cette réorganisation a permis de renforcer les services administratifs et de mieux coordonner les activités de l'enseignement supérieur. Le Centre a été réorganisé à nouveau en 1995 par le décret n° 1000 du 15 mai 1995. Cette réorganisation a permis de renforcer les services administratifs et de mieux coordonner les activités de l'enseignement supérieur.

TABLEAU I

Répartition de l'effectif permanent et des ressources financières autres que la rémunération

UNITE ADMINISTRATIVE	NOMBRE D'EMPLOYES PERMANENTS	POURCENT AU TRE QUE LA RICHIMINATION
Direction des archives	1	72 700 \$
Centre de Québec	40	196 200 \$
Centre de Montréal	30	195 000 \$
Direction des autres régions		
Réseau administratif	5	111 300 \$
Centre de Rimouski	3	18 900 \$
Centre de Châteauguay	3	19 800 \$
Centre de Trois-Rivières	3	17 400 \$
Centre de Sherbrooke	3	17 400 \$
Centre de Hull	3	22 800 \$
Centre de Rouyn-Noranda	2	23 200 \$
Centre de Saginay	1	11 600 \$
Services centraux de développement des vulgarités (S.C.D.S.)	7	39 600 \$
Communications	2	28 000 \$
Programme d'aide financière*		190 400 \$
TOTAL	115	1 027 500 \$

TABLEAUX

* La somme versée, en 1980, de la part des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière aux associations nationales de Québec en 1980-1981. La somme versée, par région de gestion, est la somme du projet, la somme de l'organisme financé et la somme de la subvention versée. Le programme d'aide financière comprend le dossier de l'organisme de la part d'activités prévues au budget des projets d'activités subventionnées. Par conséquent, la somme de 225 000 \$ par région est la somme des services régionaux apportés au projet.

TABLAUX

TABLEAU 1

Répartition de l'effectif permanent et des ressources financières autres que la rémunération

UNITÉ ADMINISTRATIVE	NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS	BUDGET AUTRE QUE LA RÉMUNÉRATION
Direction des archives	3	72 700 \$
Centre de Québec	65	196 200 \$
Centre de Montréal	35	195 000 \$
Direction des autres régions	-	-
Réseau administratif	5	115 300 \$
Centre de Rimouski	3	19 900 \$
Centre de Chicoutimi	3	19 800 \$
Centre de Trois-Rivières	3	17 400 \$
Centre de Sherbrooke	3	17 900 \$
Centre de Hull	3	25 800 \$
Centre de Rouyn-Noranda	2	22 200 \$
Centre de Sept-Îles	1	16 600 \$
Service central de développement des systèmes (S.C.D.S.)	7	79 100 \$
Communications	2	49 000 \$
Programme d'aide financière*	-	180 600 \$
TOTAL	135	1 027 500 \$

* Le lecteur trouvera, en annexe, la liste des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière des Archives nationales du Québec en 1989-1990. La liste indique, par région et pour chaque projet, le titre du projet, le nom de l'organisme promoteur et le montant de la subvention reçue. L'évolution moins rapide que prévue du dossier de l'agrément du Service d'archives privées ne nous a pas permis d'agréer des centres en 1989-1990. Par conséquent, la somme de 225 800 \$ prévue pour l'aide aux services agréés n'a pu être utilisée.

TABLEAU 2

ORGANIGRAMME DES ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

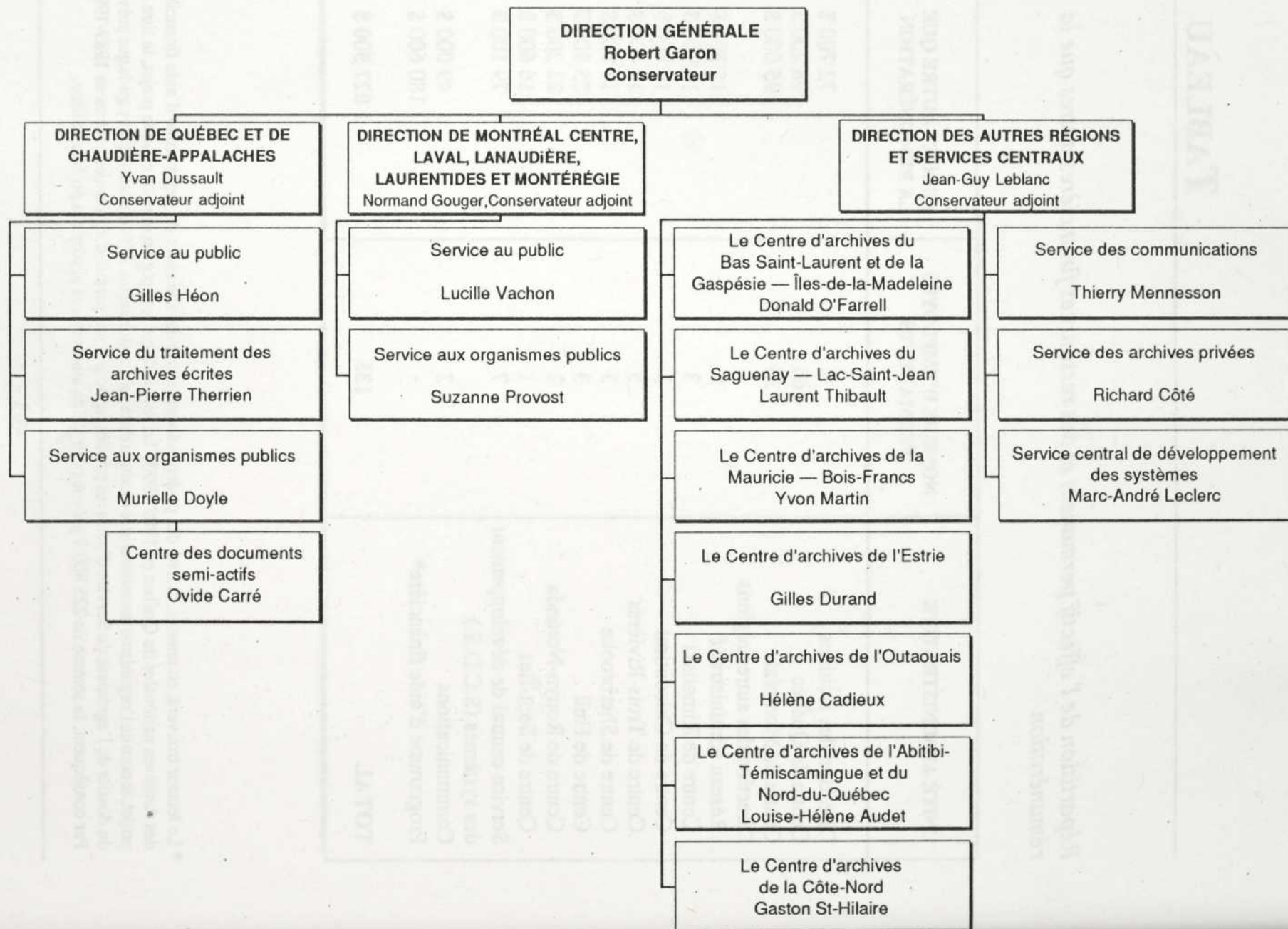


TABLEAU 3

Nombre de calendriers de conservation prévus, reçus et approuvés par chaque centre d'archives des A.N.Q., au 31 mars 1990

RÉGION CENTRE D'ARCHIVES	NOMBRE DE CALENDRIERS DE CONSERVATION		
	Prévus	Reçus	Approuvés
Bas-Saint-Laurent, Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine RIMOUSKI	403	332	305
Saguenay — Lac-Saint-Jean CHICOUTIMI	189	174	164
Québec et de Chaudière-Appalaches QUÉBEC	781	631	596
Mauricie — Bois-Francs TROIS-RIVIÈRES	396	305	286
Estrie SHERBROOKE	246	239	236
Montréal centre, Laval, Lanaudière, Laurentides et Montérégie MONTRÉAL	1 392	1 085	1 046
Outaouais HULL	165	132	132
Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec ROUYN-NORANDA	169	131	122
Côte-Nord SEPT-ÎLES	88	76	75
TOTAL	3 829	3 105	2 962

TABLEAU 4

Quantité d'archives acquises en 1989-1990 exprimée en mètres linéaires : m l.; en heures : h; en pièces : p.; en bobines : b.

CENTRES D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
01 — RIMOUSKI	Archives écrites	0,32 m l.	3,0 m l.	3,32 m l.
	Cartes et plans	—	23 p.	23 p.
	Images fixes	—	695 p.	695 p.
	Enreg. sonores	—	—	—
	Images animées	—	—	—
	Microfilms	236 b.	9 b.	245 b.
	Microfiches	—	—	—
02 — CHICOUTIMI	Archives écrites	—	49,48 m l.	49,48 m l.
	Cartes et plans	—	900 p.	900 p.
	Images fixes	—	144 500 p.	144 500 p.
	Enreg. sonores	—	—	—
	Images animées	—	5 h	5 h
	Microfilms	126 b.	—	126 b.
	Microfiches	—	—	—
03 — QUÉBEC	Archives écrites	840,7 m l.	122,1 m l.	962,8 m l.
	Cartes et plans	3 916 p.	52 996 p.	56 912 p.
	Images fixes	—	15 993 p.	15 993 p.
	Enreg. sonores	—	136 h	136 h
	Images animées	—	37 h	37 h
	Microfilms	643 b.	—	643 b.
	Microfiches	—	—	—
04 — TROIS-RIVIÈRES	Archives écrites	0,45 m l.	1,5 cm l.	0,46 m l.
	Cartes et plans	—	—	—
	Images fixes	—	—	—
	Enreg. sonores	—	—	—
	Images animées	—	—	—
	Microfilms	158 b.	—	158 b.
	Microfiches	—	—	—
05 — SHERBROOKE	Archives écrites	12,2 m l.	7,3 m l.	19,5 m l.
	Cartes et plans	—	—	—
	Images fixes	—	—	—
	Enreg. sonores	—	—	—
	Images animées	—	—	—
	Microfilms	611 b.	215 b.	826 b.
	Microfiches	—	—	—

TABLEAU 4

CENTRES D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
06 — MONTRÉAL	Archives écrites	1 715,58 m l.	45,11 m l.	1760,69 m l.
	Cartes et plans	320 000 p.	23 000 p.	343 000 p.
	Images fixes	—	2 152 p.	2 152 p.
	Enreg. sonores	—	0,5 h	0,5 h
	Images animées	—	—	—
	Microfilms	1 586 b.	110 b.	1696 b.
	Microfiches	—	—	694 p.
07 — HULL	Archives écrites	—	25 m l.	25 m l.
	Cartes et plans	—	—	—
	Images fixes	—	72 000 p.	72 000 p.
	Enreg. sonores	—	71 h	71 h
	Images animées	—	—	—
	Microfilms	—	326 b.	326 b.
	Microfiches	—	694 p.	694 p.
08 — ROUYN-NORANDA	Archives écrites	—	2,67 m l.	2,67 m l.
	Cartes et plans	—	5 p.	5 p.
	Images fixes	—	50 254 p.	50 254 p.
	Enreg. sonores	—	19 h	19 h
	Images animées	—	3 h	3 h
	Microfilms	—	111 b.	111 b.
	Microfiches	—	13 p.	13 p.
09 — SEPT-ÎLES	Archives écrites	1,56 m l.	1,87 m l.	3,43 m l.
	Cartes et plans	—	26 p.	26 p.
	Images fixes	—	256 p.	256 p.
	Enreg. sonores	—	—	—
	Images animées	—	—	—
	Microfilms	199 b.	—	199 b.
	Microfiches	—	—	—
TOTAL	Archives écrites	2 570,81 m l.	256,54 m l.	2 827,35 m l.
	Cartes et plans	323 916 p.	76 950 p.	400 866 p.
	Images fixes	—	285 850 p.	285 850 p.
	Enreg. sonores	—	226,5 h	226,5 h
	Images animées	—	45 h	45 h
	Microfilms	3 559 b.	771 b.	4 330 b.
	Microfiches	—	1 401 p.	1 401 p.

TABLEAU 5

Quantité d'archives conservées aux A.N.Q. au 31 mars 1990 exprimée en mètres linéaires : m l.; en heures : h; en pièces : p.; en bobines : b.

CENTRES D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
01 — RIMOUSKI	Archives écrites	291,11 m l.	298,09 m l.	589,20 m l.
	Cartes et plans	711 p.	1 022 p.	1 733 p.
	Images fixes	—	49 370 p.	49 370 p.
	Enreg. sonores	—	4 h	4 h
	Images animées	—	20 h	20 h
	Microfilms	1 234 b.	170 b.	1 404 b.
	Microfiches	—	—	—
02 — CHICOUTIMI	Archives écrites	598,7 m l.	757,58 m l.	1 355,65 m l.
	Cartes et plans	—	21 400 p.	21 400 p.
	Images fixes	—	544 500 p.	544 500 p.
	Enreg. sonores	—	8 010 h	8 010 h
	Images animées	—	305 h	305 h
	Microfilms	1 655 b.	—	1 655 b.
	Microfiches	5 050 p.	—	5 050 p.
03 — QUÉBEC	Archives écrites	13 674,4 m l.	1 173,6 m l.	14 848 m l.
	Cartes et plans	209 717 p.	105 893 p.	315 610 p.
	Images fixes	517 883 p.	375 541 p.	893 424 p.
	Enreg. sonores	12 756 h	671 h	13 427 h
	Microfilms	8 984 b.	—	8 984 b.
	Microfiches	—	—	—
	04 — TROIS-RIVIÈRES	Archives écrites	1 384,33 m l.	132 m l.
Cartes et plans	—	1 151 p.	1 151 p.	
Images fixes	—	—	—	
Enreg. sonores	—	200 h	200 h	
Images animées	—	110 h	110 h	
Microfilms	1 849 b.	84 b.	1 933 b.	
Microfiches	—	—	—	
05 — SHERBROOKE	Archives écrites	909,3 m l.	1 075 m l.	1 984,3 m l.
	Cartes et plans	95 p.	1 169 p.	1 264 p.
	Images fixes	672 p.	95 278 p.	95 950 p.
	Enreg. sonores	—	520 h	520 h
	Images animées	1 h	7 h	8 h
	Microfilms	2 083 b.	717 b.	2 800 b.
	Microfiches	—	—	—

TABLEAU 5

CENTRES D'ARCHIVES	TYPE DE DOCUMENTS	ARCHIVES PUBLIQUES	ARCHIVES PRIVÉES	TOTAL
06 — MONTRÉAL	Archives écrites	10 460,50 m l.	1 418, 67 m l.	11 879,17 m l.
	Cartes et plans	665 000 p.	138 000 p.	803 000 p.
	Images fixes	500 000 p.	3 005 152 p.	3 505 152 p.
	Enreg. sonores	—	2 000,5 h	2 000,5 h
	Images animées	1 050 h	3 695 h	4 745 h
	Microfilms	4 950 b.	—	4 950 b.
	Microfiches	—	—	—
07 — HULL	Archives écrites	747 m l.	376 m l.	1 123 m l.
	Cartes et plans	—	1 200 p.	1 200 p.
	Images fixes	—	90 000 p.	90 000 p.
	Enreg. sonores	—	471 h	471 h
	Images animées	—	2 000 p.	2 000 p.
	Microfilms	—	2 067 b.	2 067 b.
	Microfiches	—	14 511 p.	14 511 p.
08 — ROUYN-NORANDA	Archives écrites	92,40 m l.	223,94 m l.	316,34 m l.
	Cartes et plans	300 p.	380 p.	680 p.
	Images fixes	5 610 p.	144 667 p.	150 277 p.
	Enreg. sonores	—	19 h	19 h
	Images animées	—	3 h	3 h
	Microfilms	—	711 b.	711 b.
	Microfiches	—	13 p.	13 p.
09 — SEPT-ÎLES	Archives écrites	124,73 m l.	96,43 m l.	221,16 m l.
	Cartes et plans	832 p.	65 p.	897 p.
	Images fixes	274 p.	110 206 p.	110 480 p.
	Enreg. sonores	—	27 h	27 h
	Images animées	4 h	104 h	108 h
	Microfilms	1 036 b.	—	1 036 b.
	Microfiches	—	1 551 p.	1 551 p.
TOTAL	Archives écrites	28 282,47 m l.	5 551,31 m l.	33 833,78 m l.
	Cartes et plans	876,655 p.	270,280 p.	1 146 935 p.
	Images fixes	1 024 439 p.	4 414 714 p.	5 439 153 p.
	Enreg. sonores	12 756 h	11 922,5 h	24 678 h
	Images animées	2 927 h	7 617 h	10 544 h
	Microfilms	21 791 b.	3 749 b.	25 540 b.
	Microfiches	5 050 p.	16 075 p.	21 125 p.

TABLEAU 6

Communication et diffusion des documents

CENTRES D'ARCHIVES	NOMBRE DE VISITES DE CHERCHEURS	NOMBRE DE DEMANDES DE CONSULTATION	NOMBRE DE DEMANDES ÉCRITES (courrier)	NOMBRE DE COPIES PRODUITES	NOMBRE DE GROUPES/ PERSONNES REÇUS	NOMBRE D'EXPOSITIONS PRÉSENTÉES
RIMOUSKI	1 384	—	91	4 684	4/65	—
CHICOUTIMI	2 196	2 530	71	5 310	18/318	1
QUÉBEC, Archives écrites	16 363	16 523	1 326	57 051	60/747	1 permanente 5 en collaboration
Archives photographiques et iconographiques	397 *	—	—	1 775	—	1 en collaboration
Archives cartographiques et architecturales	500 *	4 265 *	25 *	1 757 *	—	2 en collaboration
Archives audiovisuelles	27 *	135 *	—	918 *	10	—
TROIS-RIVIÈRES	1 476	70 473 **	245	(347 h d'enregistrement) 10557	14/173	1
SHERBROOKE	1 802	1 139	261	4 408	—	—
MONTRÉAL	15 532	14 078	1 497	17 128	16/1 290	11
HULL	3 914	1 300	90	4 710	3/80	1
ROUYN-NORANDA	2 097	2 097	33	2 721	24/456	2
SEPT-ÎLES	970	775	19	1 805	3/48	3
TOTAL	45 735	108 915	3 633	108 374	142/3177	28

* Le total additionné des statistiques de Québec ne concerne que les archives textuelles. Les chiffres marqués d'un astérisque figurent au tableau pour information seulement. Ils ne font pas partie des totaux. ** Prêts à la pièce.

TABLEAU 7

Stages aux Archives nationales du Québec en 1989-1990

CENTRE D'ARCHIVES	NOMBRE DE STAGIAIRES	DURÉE TOTALE DES STAGES
RIMOUSKI	4	8 mois/personnes
CHICOUTIMI	20	47 mois/personnes
QUÉBEC	20	26,5 mois/personnes
TROIS-RIVIÈRES	3	2,5 mois/personnes
SHERBROOKE	1	0,75 mois/personnes
MONTRÉAL	42	33,5 mois/personnes
HULL	6	12 mois/personnes
ROUYN-NORANDA	2	3,25 mois/personnes
SEPT-ÎLES	3	3 mois/personnes
TOTAL	101	136,5 mois/personnes

TAB. 1440 6

LIEUX	NOMBRE DE STATIONS	NOMBRE DE STATIONS	CENTRE D'ARCHIVES	
			1950-1959	1960-1969
TOTAL	101	101	101	101
SEPT-ILES	3	3	3	3
ROYAL-NORD	2	2	2	2
HULL	5	5	5	5
MONTREAL	13	13	13	13
STERROKE	1	1	1	1
TROIS-RIVERS	2	2	2	2
QUEBEC	30	30	30	30
CHICOUTIM	30	30	30	30
REMQUI	4	4	4	4
TOTAL	101	101	101	101

Le total additionné des archives de tous les centres de la province est de 101 stations. Les archives de la province de Québec en 1950-1959 et 1960-1969 sont de 101 stations.

ANNEXE

Liste des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière
des Archives nationales du Québec en 1989-1990

RÉGION 01 : DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE II. R. DE LA MADELEINE

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Centre d'animation et de diffusion culturelle du Bas-Saint-Laurent	Travaux de laus Marie-Josée Levesque (1920-1981)	7 200,00 \$
Archivariat de Rimouski	Recherche archivistique à l'Archevêché	5 800,00 \$
	SOUS-TOTAL	13 000,00 \$

RÉGION 02 : DU SAGUENAY — LAC-SAINTE-ANNE

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Société d'Histoire et de Généalogie de Dolbeau	Projet de travaux de recherche archivistique (1942-1981)	6 500,00 \$
Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean	Projet de travaux archivistiques de recherche	3 900,00 \$
Société Nationale des Généalogistes du Saguenay — Lac-Saint-Jean	Inventaire sommaire des archives de la S.N.G. du Saguenay — Lac-Saint-Jean	4 000,00 \$
	SOUS-TOTAL	14 400,00 \$

ANNEXE

ANNEXE

ANNEXE

*Liste des projets subventionnés dans le cadre du programme d'aide financière
des Archives nationales du Québec en 1989-1990*

RÉGION 01 : DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE —
ÎLES-DE-LA-MADELEINE

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Centre d'animation et de diffusion culturelle du Bas-Saint-Laurent	Traitement du fonds Marie-Alice-Dumont (1920-1961)	3 200,00 \$
Archevêché de Rimouski	Recherche archivistique à l'Archevêché	9 820,00 \$
	SOUS-TOTAL	13 020,00 \$

RÉGION 02 : DU SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Société d'Histoire et de Généalogie de Dolbeau	Premier traitement de fonds d'archives (fonds 1988)	6 000,00 \$
Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean	Préparation d'instruments de recherche	3 905,00 \$
Société Nationale des Québécois du Saguenay — Lac-Saint-Jean	Inventaire sommaire des archives de la S.N.Q. du Saguenay — Lac-Saint-Jean	4 000,00 \$
	SOUS-TOTAL	13 905,00 \$

RÉGION 03 : DE QUÉBEC ET DE LA CHAUDIÈRE — APPALACHES

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Association des archivistes du Québec	Publication de la revue <i>Archives</i>	8 000,00 \$
Société du Musée du Séminaire de Québec	Inventaire analytique du fonds photographique des archives historiques du Séminaire de Québec	4 000,00 \$
Musée régional Laure-Conan	État général des fonds et plan de classification	6 000,00 \$
Société du patrimoine des Beaucerons	État général des fonds de la Société du patrimoine des Beaucerons	5 000,00 \$
Literary and Historical Society of Quebec	Inventaire sommaire et analytique de leur fonds	4 000,00 \$
Société des archives historiques de la région de l'Amiante	Instrument de recherche pour le fonds de la Fédération des jeunes chambres du Canada-français (inventaire sommaire et répertoire numérique simple)	4 397,00 \$
	SOUS-TOTAL	31 397,00 \$

RÉGION 04 : DE LA MAURICIE — BOIS-FRANCS

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Séminaire de Nicolet	Traitement des archives photographiques	7 500,00 \$
Société historique d'Odanak	Traitement d'archives sonores	3 260,00 \$
Corporation du séminaire Saint-Joseph de Trois-Rivières	Préparation d'un inventaire analytique pour le fonds Charles-Boucher-de-Niverville	780,00 \$
	SOUS-TOTAL	11 540,00 \$

RÉGION 05 : DE L'ESTRIE

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Société d'histoire de Sherbrooke	Classement et description de cartes, photos et épreuves	5 000,00 \$
Société d'histoire de Stanstead	Classement et inventaire d'archives photographiques et cartographiques	5 000,00 \$
Église épiscopale du Canada (Diocèse de Québec)	Inventaire des archives d'églises du Diocèse de Québec de l'Église épiscopale du Canada	3 040,00 \$
Archives du Séminaire de Sherbrooke	Mise à jour du Guide des fonds officiels des archives du Séminaire de Sherbrooke	4 227,00 \$
	SOUS-TOTAL	17 267,00 \$

RÉGION 06 : DE MONTRÉAL CENTRE, LAVAL, LANAUDIÈRE, LAURENTIDE ET MONTERÉGIE

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Université Concordia service des archives	Jazz à Montréal, la collection Alex-Robertson	10 000,00 \$
École des Hautes études commerciales	Traitement et description du fonds d'archives de la Société populaire Tricofil inc.	8 000,00 \$
Musée ferroviaire canadien	Guide de dépôt d'archives Association canadienne d'histoire ferroviaire (phase II)	7 000,00 \$
Université McGill Service des archives	(Fonds) Photographies du Canada Ciment Lafarge	6 000,00 \$
Université du Québec à Montréal, Service des archives	Guide des fonds d'archives concernant l'éducation physique, les loisirs et les sports	5 000,00 \$

Fondation Lionel-Groulx	Catalogue des manuscrits de Lionel-Groulx (1923-1935) inventaire analytique	5 000,00 \$
Société d'histoire de Shefford	Répertoire numérique des arpenteurs Mitchell et O'Dwyer	5 000,00 \$
Fédération des sociétés d'histoire du Québec	Répertoire des photographes anciens du Québec	5 000,00 \$
Société d'histoire de l'Île Jésus	Patrimoine archivistique Lavallois	3 500,00 \$
Société d'histoire de la région de Terrebonne	Archives photographiques de la Société d'histoire de la région de Terrebonne et de la collection Aimé-Despatis (phase II)	3 416,00 \$
	SOUS-TOTAL	57 916,00 \$

RÉGION 07 : DE L'OUTAOUAIS

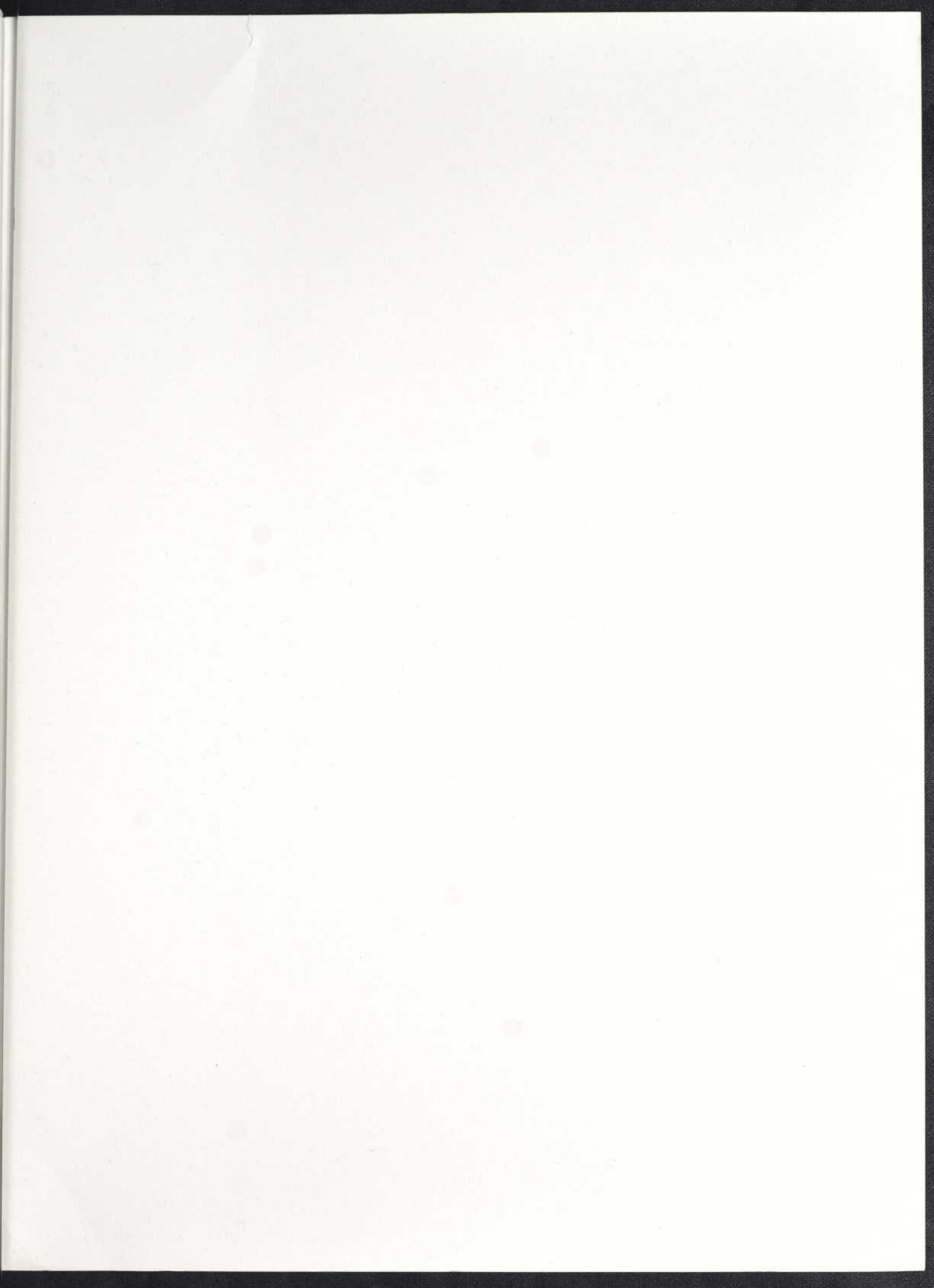
NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Conseil régional des loisirs de l'Outaouais	Archives C.R.L.O. A.R.L.H.Q.	2 500,00 \$
Corporation municipale de Montcerf	Traitement et production d'instruments de recherche du Centre d'archives de Montcerf	1 540,00 \$
Ville de Gatineau	Répertoire numérique simple des fonds d'archives de la municipalité	2 000,00 \$
Pontiac Historical Society	Traitement et production d'instruments de recherche	3 500,00 \$
Société historique de l'Ouest du Québec	Traitement et production d'instrument de recherche pour la collection de la S.H.O.Q.	3 500,00 \$
	SOUS-TOTAL	13 040,00 \$

RÉGION 08 : DE L'ABITIBI — TÉMISCAMINGUE ET
DU NORD-DU-QUÉBEC

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Société d'histoire d'Amos	Traitement des fonds d'archives de la Société	5 000,00 \$
Corporation de la Maison Dumulon	Traitement et production d'instruments de recherche du fonds de photos et de négatifs Bolduc	4 000,00 \$
Société d'histoire du Témiscamingue	Classement et production d'instruments de recherche des fonds d'archives de la Société	2 000,00 \$
Comité du patrimoine de l'école du rang II d'Authier	Conservation des archives de l'École du rang II d'Authier	315,00 \$
	SOUS-TOTAL	11 315,00 \$

RÉGION 09 : DE LA CÔTE-NORD

NOM DU DEMANDEUR	TITRE DU PROJET	SUBVENTION
Société historique de la Côte-Nord	Production d'instruments de recherche des fonds et collections de photographies de la Société	9 447,00 \$
Musée de Sept-Îles	Production d'instruments de recherche de la collection (photocopies) des Pères Eudistes	1 753,00 \$
	SOUS-TOTAL	11 200,00 \$
	TOTAL	180 600,00 \$





Gouvernement du Québec
Ministère des
Affaires culturelles